

MÉMOIRE DE FIN D'ÉTUDES

Présenté pour l'obtention du diplôme ingénieur agronome
Spécialité : Territoires et ressources : politiques publiques et acteurs

ANALYSE DES FREINS ET DES LEVIERS POUR LA PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DE L'IPBES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES

Par Coline Léandre



Année de soutenance : 2021

Organisme d'accueil : Fondation pour la recherche sur la biodiversité

MEMOIRE DE FIN D'ETUDES

**Présenté pour l'obtention du diplôme ingénieur agronome
Spécialité : Territoires et ressources : politiques publiques et acteurs**

ANALYSE DES FREINS ET DES LEVIERS POUR LA PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DE L'IPBES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES FRANÇAISES

Par Coline LEANDRE

Année de soutenance : 2021

Mémoire préparé sous la direction de : Aurélie JAVELLE

Présenté le : 24/09/2021 devant le jury :

Aurélie JAVELLE

Marie-Laure NAVAS

Agnès HALLOSSERIE

Isabelle CLEMENT-NISSOU

Organisme d'accueil : Fondation pour la recherche sur la biodiversité

Maitre de stage : Agnès HALLOSSERIE

Résumé

L'Ipbes est une interface science-politique-société intergouvernementale pour améliorer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité. Cette plateforme a pour objectifs de renforcer son efficacité, de consolider les capacités des acteurs à l'interface science-politique, de consolider les bases de connaissance sur la biodiversité et de fournir un appui à l'élaboration des politiques.

A l'échelle nationale, la FRB est un partenaire pour la mise en œuvre du programme de travail de l'Ipbes. En tant que plateforme à l'interface science – politique – société, la FRB renseigne sur le paysage et les outils de la recherche, promeut des programmes pluri-instituts sur des thèmes scientifiques jugés prioritaires et contribue à l'élaboration de solutions en réponse aux enjeux actuels de la biodiversité.

Cette étude cherche à identifier dans quelle mesure les recommandations de l'Ipbes formulées et adoptées à l'échelle internationale sont prises en compte dans les politiques publiques nationales et comment optimiser cette prise en compte grâce à des évolutions dans les règles de coordination et de production des évaluations Ipbes et dans les actions de la FRB.

Pour déterminer l'efficacité de la plateforme Ipbes, 3 critères, tirés de publications existantes sur la théorie des institutions, seront étudiés : la crédibilité, la pertinence et la légitimité de ses productions et de ses actions.¹ Pour compléter cette analyse, l'implication des décideurs politiques et des parties prenantes dans les travaux de l'Ipbes et l'appropriation et l'utilisation des recommandations de l'Ipbes dans la politique agricole française seront étudiées. Cette étude de cas sera basée sur des témoignages recueillis auprès de 4 personnes, membres du Comité français pour l'Ipbes, complétés par des éléments bibliographiques et des informations récoltées lors de différentes missions et actions menées au cours de l'alternance.

Tout d'abord, les appels à nominations axés sur la multidisciplinarité, l'évaluation de la qualité et de la quantité des connaissances existantes, l'identification des lacunes de connaissances et les relectures des évaluations contribuent à la crédibilité des productions de l'Ipbes. Un des défis de l'Ipbes est de traduire et de vulgariser les connaissances scientifiques pour les rendre accessibles aux décideurs. L'élaboration de résumés pour décideurs, les travaux de l'équipe spéciale sur les méthodologies et outils politiques et l'implication des Etats membres lors des plénières montrent cette volonté de renforcer la pertinence politique de l'Ipbes. La prise en compte d'une diversité de visions et de

¹ Cash et al. 2003

systèmes de savoirs permet de garantir la légitimité des productions de l'Ipbes mais elle implique de trouver des moyens supplémentaires et un équilibre pour ne pas compromettre la pertinence politique.

De plus, les résultats de l'étude de cas montrent que les produits de l'Ipbes sont utilisés pour contextualiser, soutenir ou justifier les actions des décideurs politiques et des parties prenantes. Toutefois, les recommandations formulées par l'Ipbes à l'échelle internationale sont rarement à l'origine d'une nouvelle action ou d'un changement d'orientation dans les politiques agricoles nationales et l'implication des acteurs français dans les travaux de l'Ipbes est hétérogène.

Pour optimiser la prise en compte des recommandations de l'Ipbes par les décideurs, l'amélioration de la pertinence politique semble être un axe prioritaire. Ce mémoire propose des recommandations liées au programme de travail, à l'organisation, aux productions de l'Ipbes et aux actions de la FRB pour améliorer l'appropriation et l'utilisation de ses recommandations dans les politiques.

Abstract

Title: Analysis of the hurdles and levers for uptake of Ipbes recommendations in French public policies

The Ipbes is an intergovernmental science-policy-society interface for improving the conservation and sustainable use of biodiversity. The objectives of this platform are to strengthen its effectiveness, to build the capacity of actors at the science-policy interface, to consolidate the knowledge base on biodiversity and to provide support for policy development.

At the national level, FRB is a partner in the implementation of Ipbes work programme. As a platform at the science-policy-society interface, FRB provides information on the research landscape and tools, promotes multi-institutional programmes on priority scientific topics and contributes to the development of solutions to current biodiversity issues.

This study aims to identify the hurdles and levers for uptake of Ipbes recommendations, formulated and adopted at the international level, in national public policies. The purpose is also to understand how to optimize this consideration through changes in the rules for coordinating and producing Ipbes assessments and in the actions of FRB.

To determine the effectiveness of the Ipbes platform, three criteria, taken from existing publications on the theory of institutions, will be studied: the credibility, relevance and legitimacy of its productions and actions. To complete this analysis, the involvement of policy makers and stakeholders in the work of Ipbes and the appropriation and use of Ipbes recommendations in French agricultural policy will be studied. This case study will be based on testimonies collected from 4 people, members of the French Committee for the Ipbes, supplemented by bibliographic elements and information collected during various missions and actions carried out during the apprenticeship.

First of all, the calls for nominations focused on multidisciplinary, the evaluation of the quality and quantity of existing knowledge, the identification of knowledge gaps and the review of assessments contribute to the credibility of Ipbes productions. One of the challenges for the Ipbes is to translate and popularize scientific knowledge to make it accessible to decision-makers. The development of summaries for decision-makers, the work of the task force on methodologies and policy tools, and the involvement of Member States in plenary sessions demonstrate this desire to strengthen the policy relevance of the Ipbes. Taking into account a diversity of visions and knowledge systems ensures the legitimacy of Ipbes outputs, but it requires additional resources and a balance that does not compromise policy relevance.

Furthermore, the results of the case study show that Ipbes products are used to contextualize, support or justify the actions of policy makers and stakeholders. However, the recommendations made by Ipbes at the international level rarely lead to new action or a change in direction in national agricultural policies, and the involvement of French actors in Ipbes work is heterogeneous.

To optimise the uptake of IPBES recommendations by decision-makers, improving policy relevance seems to be a priority. This paper suggests recommendations related to Ipbes work programme, organization, productions and to FRB actions.

Remerciements

Je tiens d'abord à remercier Agnès Hallosserie, pour son accueil au sein de la FRB, son encadrement de grande qualité, les multiples relectures de mes travaux et cette collaboration productive.

Je remercie tous les membres du Comité français pour l'Ipbes pour leur coopération et plus particulièrement les personnes anonymes qui ont participé aux entretiens, pour leur disponibilité et leurs témoignages complets.

Je souhaite aussi remercier Aurélie Javelle, ma tutrice, pour le suivi, la relecture de mes travaux et pour ses conseils méthodologiques précieux.

Merci à toute l'équipe de la FRB pour son accueil chaleureux et sa bienveillance. Cette année au sein de la FRB a été très stimulante et formatrice.

Je tiens notamment à remercier Marilda Dhaskali et Martin Plancke pour leur aide précieuse et le travail réalisé collectivement pour organiser l'atelier de relecture auprès du Cos de la FRB.

Je remercie également Pauline Coulomb et Robin Almansa pour leurs conseils, la publication et la mise en ligne des fiches à destination des ambassades, des dossiers FRB, des appels à experts, des bulletins d'informations FRB et des actualités concernant la 8ème session plénière de l'Ipbes.

Je remercie Hélène Soubelet, Denis Couvet et Jean François Sylvain pour leurs multiples relectures des publications FRB et leurs conseils toujours très judicieux.

Je remercie aussi Robin Goffaux, Charlotte Navarro et Elodie Milleret pour avoir répondu à mes multiples sollicitations.

Table des matières

Résumé	2
Abstract.....	4
Remerciements.....	6
Table des matières	7
Table des figures et des tableaux.....	8
Liste des acronymes.....	9
Introduction	11
I. Quelles sont les règles de coordination et de production des évaluations de l’Ipbes et en quoi cette organisation permet-elle à l’Ipbes d’atteindre ses objectifs ?	16
I.1 Comment l’Ipbes assure-t-elle la qualité et la validité des connaissances scientifiques échangées à l’interface science-politique ? (Crédibilité)	16
I.2 Comment l’Ipbes assure-t-elle la pertinence politique de ses productions ?	18
I.2.1 Les recommandations de l’Ipbes à l’attention des décideurs.....	18
I.2.2 L’équipe spéciale sur les méthodologies et outils politiques.....	21
I.2.3 L’adoption des rapports de l’Ipbes par les Etats membres lors des sessions plénières	22
I.3 Comment l’Ipbes assure-t-elle l’équité et l’équilibre des processus de la plateforme, y compris l’inclusion des parties prenantes, la transparence, l’équité dans le traitement des valeurs, des croyances et des intérêts divergents? (Légitimité).....	23
II. Implication des décideurs, des parties prenantes et des experts français dans les travaux de l’Ipbes et utilisation des produits Ipbes dans leurs politiques et actions.....	25
II.1 Une implication hétérogène des experts français dans les travaux de l’Ipbes	25
II.2 Le réseau d’acteurs français intéressé mais modestement impliqué pour les relectures des évaluations Ipbes	29
II.3 La coopération du réseau d’acteurs français pour la préparation de la 8^{ème} session plénière de l’Ipbes	30
III. La prise en compte des recommandations de l’Ipbes par les décideurs politiques et les acteurs socio-économiques.....	32
III.1 L’appropriation et l’utilisation des produits de l’Ipbes dans la politique agricole française	32
III.1.1 Une utilisation des produits de l’Ipbes pour contextualiser, soutenir ou justifier les actions des décideurs politiques et des parties prenantes	33
III.1.2 Une utilisation différenciée des produits de l’Ipbes entre le diagnostic et l’élaboration du Plan stratégique national (PSN).....	37
III.2 Recommandations liées au programme de travail, à l’organisation et aux productions de l’Ipbes pour améliorer l’appropriation et l’utilisation des résultats de ses évaluations	39
III.2.1 Maintenir et renforcer la crédibilité des productions de l’Ipbes.....	39
III.2.1.1 Faire prévaloir les résultats scientifiques sur les préoccupations politiques	39
III.2.1.2 Adopter de nouveaux formats pour les publications Ipbes.....	40
III.2.2 Améliorer la pertinence politique des évaluations Ipbes.....	41

III.2.2.1 Améliorer la pertinence des chapitres au sein des rapports d'évaluation	41
III.2.2.2 Améliorer la pertinence des messages clefs des résumés pour décideurs	42
III.2.3 Améliorer la légitimité de la plateforme en renforçant l'implication des parties prenantes dans les travaux de l'Ipbes et la diversité des disciplines mobilisées	43
III.3 Recommandations liées aux actions de la FRB pour améliorer l'appropriation et l'utilisation des résultats des évaluations de l'Ipbes.....	45
III.3.1 La FRB, un relais qui adapte le contenu des rapports Ipbes au calendrier politique national.....	45
III.3.2 Renforcer la mobilisation des experts scientifiques français dans les travaux de l'Ipbes	47
III.3.3 Renforcer la mobilisation des acteurs socio-économiques dans les travaux de l'Ipbes	48
Limites	51
Conclusion.....	53
Bibliographie.....	56
Annexes	59

Table des figures et des tableaux

Figure 1: Matrice de détermination de l'indice de confiance.....	17
Figure 2: Circuit de vulgarisation et de traduction des connaissances scientifiques et techniques à destination des décideurs et du réseau d'acteurs de la FRB.....	20
Tableau 1: Objectifs imposés par le règlement de la future PAC pour l'ensemble des PSN des Etats membres de l'Union européenne	37
Tableau 2: Résumé des recommandations pour renforcer l'efficacité de l'Ipbes.....	50

Liste des acronymes

ACTA : Association de coordination technique agricole

AFOM : Atouts – Faiblesses - Opportunités - Menaces

Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie

CA : Conseil d'administration (de la FRB)

CASDAR : Compte d'affectation spécial au développement agricole et rural

CDB : Convention sur la diversité biologique

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

Cos : Comité d'orientation stratégique (de la FRB)

CS : Conseil scientifique (de la FRB)

DGER : Direction générale de l'enseignement et de la recherche

DGPE : Direction de la performance environnementale et économique des entreprises

EpE : Entreprises pour l'environnement

Giec : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

Ipbes : Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques

INRAE : Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

FRB : Fondation pour la recherche sur la biodiversité

MAA : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation

MAEC : Mesures agro-environnementales et climatiques

MEAE : Ministère des affaires étrangères et de l'Europe

MESRI : Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation

MNHN : Muséum national d'histoire naturelle

MTE : Ministère de la transition écologique

ONG : Organisation non gouvernementale

ONU : Organisation des Nations unies

PAC : Politique agricole commune

PNUE : Programme des Nations unies pour l'environnement

PSN : Plan stratégique national

REDD+ : Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

Introduction

Depuis l'adoption de la Convention sur la diversité biologique (CDB), lors du sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la biodiversité prend une importance croissante dans les politiques nationales et internationales et s'impose désormais comme une priorité pour de nombreux pays. Pour trouver des solutions face au déclin et à l'état dramatique de la biodiversité, en majeure partie liés aux activités humaines², la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (Ipbes) a été créée en 2012 pour renforcer l'interface science-politique en matière de biodiversité et de services écosystémiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être humain à long terme et le développement durable.³

Malgré les objectifs ambitieux, la pertinence scientifique et politique des publications de l'Ipbes et les moyens alloués par les plateformes et les points focaux nationaux, la réponse politique mondiale actuelle aux enjeux liés à la biodiversité est insuffisante. Alors que des programmes agro-environnementaux et des programmes « Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation » (REDD+) ont été mis en place dans de nombreux pays, ces initiatives sont d'une ampleur insuffisante pour permettre des progrès substantiels. De même, les approches locales de la gestion des pêches, telles que les coopératives ou les quotas, contribuent souvent à améliorer la durabilité, mais ont été insuffisamment mises en œuvre. Les politiques comprennent une planification insuffisante de la conservation des espèces, avec une prise en compte inadéquate des aspects socio-économiques, du suivi et de l'évaluation des mesures mises en place. En outre, 95 % des taxons⁴ ont une représentation insuffisante dans leurs aires de répartition d'origine, avec des lacunes importantes en Méditerranée et au Proche-Orient, en Europe occidentale et méridionale, en Asie du Sud-Est et de l'Est, et en Amérique du Sud. Les habitats naturels continuent à se dégrader et le statut des espèces menacées ou en voie d'extinction continue à décliner.⁵ En 2018, environ 25 % des espèces sont déjà menacées d'extinction dans la plupart des groupes d'animaux et de plantes étudiés. Nous cherchons à explorer ici si cet échec provient d'un manque de prise en compte des connaissances scientifiques dans la décision et, le cas échéant, quels sont les freins et les leviers pour optimiser cette prise en compte.

² IPBES, 2019

³ IPBES, 2019

⁴ Groupes d'espèces ayant des caractères communs.

⁵ IPBES, 2019

Il s'agit de comprendre comment l'Ipbes peut alimenter les décisions des acteurs des territoires avec des résultats et des recommandations présentés à une échelle globale et d'explorer le fonctionnement et les actions de l'Ipbes au regard des attentes des décideurs publics et privés. **A l'échelle de la France, dans quelle mesure les recommandations des évaluations Ipbes formulées et adoptées à l'échelle internationale sont-elles prises en compte dans les politiques publiques nationales ? Comment optimiser cette prise en compte des recommandations ?**

Le circuit de recommandation entre l'Ipbes et les politiques publiques nationales sera étudié avec une approche descendante pour comprendre l'impact des recommandations de l'Ipbes sur les ministères, qui prennent ensuite des décisions affectant les activités des parties prenantes. L'approche ascendante sera également utilisée pour étudier la prise en compte de l'expertise et des savoirs détenus par les experts techniques et les parties prenantes dans les productions de l'Ipbes car l'implication de ces acteurs dans les travaux de la plateforme influe sur la prise en compte des recommandations par ces derniers, créant également des attentes vis-à-vis des politiques.

Tout d'abord, les règles de coordination et de production des évaluations, permettant à l'Ipbes de remplir ses objectifs en tant que plateforme à l'interface science-politique, seront présentées. Ensuite, nous verrons comment les acteurs français sont impliqués dans le processus Ipbes et dans quelle mesure les travaux de l'Ipbes sont utilisés pour nourrir les politiques publiques françaises. Une étude de cas sur l'appropriation et l'utilisation des produits de l'Ipbes dans les politiques publiques agricoles sur la base de recherches bibliographiques complétées par des entretiens semi-directifs complétera cette analyse. Enfin, des pistes d'actions permettant d'améliorer la prise en compte des travaux de l'Ipbes au niveau national et régional par les acteurs politiques et les acteurs socio-économiques seront proposées. La formulation des propositions s'appuiera sur la réalisation des fiches thématiques présentant les conclusions des travaux de l'Ipbes destinées aux ambassades françaises et les dossiers thématiques FRB destinés à un public plus large. Ces recommandations porteront également sur l'organisation et les retours d'expériences des événements tels que les rencontres entre experts français de l'Ipbes et du Giec, l'atelier de relecture d'un résumé pour décideurs de l'Ipbes destiné aux acteurs socio-économiques, la session plénière de l'IPBES-8 et les entretiens réalisés.

Présentation de l’Ipbes et de la FRB

L’Ipbes est une interface science-politique-société intergouvernementale pour améliorer la conservation et l’utilisation durable de la biodiversité, ouverte à tout membre des Nations unies. Elle regroupe 137 Etats membres, plus de 1000 experts internationaux mobilisés et des centaines de parties prenantes impliquées. La plateforme a pour objectifs de continuellement renforcer son efficacité et les capacités des acteurs à l’interface science-politique, de consolider les bases de connaissance sur la biodiversité et de fournir un appui à l’élaboration des politiques. L’atteinte de ces objectifs dépend fortement de l’implication des experts scientifiques, des parties prenantes, des décideurs politiques et des points focaux nationaux dans les travaux de l’Ipbes.

Les missions de l’Ipbes sont les suivantes :

- Rassembler et évaluer les connaissances existantes : évaluation critique de l’état des connaissances, conduite par un groupe d’experts internationaux sélectionnés, en interaction avec les Etats, les acteurs et les pairs.
- Appuyer les décisions politiques, fournir les fondements scientifiques pour l’action : développement d’une politique nationale ou internationale, sensibilisation des acteurs, renforcement des plaidoyers.
- Encourager la production de nouvelles connaissances.
- Renforcer les capacités :
 - o des chercheurs et des acteurs à participer à des travaux d’évaluation internationaux
 - o des décideurs à utiliser les connaissances sur la biodiversité pour informer l’action publique.

Une plateforme à l’interface science-politique peut être considérée comme “efficace” lorsqu’elle facilite les processus d’interaction entre la science, la politique et les parties prenantes de manière à répondre aux besoins et aux attentes des participants et à favoriser l’intégration de la science dans la prise de décision.⁶ Ainsi, pour déterminer l’efficacité de la plateforme Ipbes, 3 critères, tirés de publications existantes sur la théorie des institutions, seront étudiés : la crédibilité, la pertinence et la légitimité de ses productions et de ses actions.⁷

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB) est un des acteurs français, partenaire pour la mise en œuvre du programme de travail de l’Ipbes, impliqué dans le soutien et l’action pour la recherche sur la biodiversité. En tant que plateforme à l’interface science – politique – société, la FRB

⁶ Sarkki et al. 2014

⁷ Cash et al. 2003

renseigne sur le paysage et les outils de la recherche, promeut des programmes pluri-instituts sur des thèmes scientifiques jugés prioritaires et contribue à l'élaboration de solutions en réponse aux enjeux actuels de la biodiversité. Plusieurs instances multidisciplinaires et multi-acteurs assurent la gouvernance de la Fondation : le Conseil d'administration (CA), le Conseil scientifique (CS) et le Conseil d'orientation stratégique (Cos), ce dernier rassemblant des acteurs socio-économiques (gestionnaires d'espaces naturels, secteur privé, Organisations non gouvernementales (ONG), collectivités...).

Les actions et missions de la FRB sont les suivantes :

- Soutenir la recherche sur la biodiversité
 - o Financer des projets d'excellence scientifique
 - o Appuyer la formation à la recherche
 - o Évaluer et synthétiser les connaissances sur la biodiversité
- Agir avec la recherche sur la biodiversité
 - o Appuyer la décision au niveau européen et international
 - o Appuyer la décision au niveau national
- Transférer les connaissances sur la biodiversité

Plus particulièrement le pôle coordination européenne et internationale de la FRB accueille le secrétariat scientifique du Comité français pour l'Ipbes, un organe de consultation tripartite, composé de représentants des organismes de recherche, membres de l'Alliance nationale de la recherche pour l'environnement, des ministères et administrations publiques impliqués sur les questions de biodiversité et des représentants des acteurs, membres du Cos de la FRB.

Au sein du secrétariat scientifique du Comité français pour l'Ipbes, la FRB assure les missions suivantes :

- Promouvoir la mobilisation des experts français dans les travaux de l'Ipbes, via notamment le réseau d'expertise sur la biodiversité de la FRB (appels à nominations) et encourager le dialogue entre la science et la politique.
- Informer les parties prenantes nationales sur les processus, les délais et les possibilités d'engagement auprès de l'Ipbes et organiser des événements permettant aux experts nationaux d'interagir et d'échanger des points de vue, des expériences et des meilleures pratiques.
- Appuyer et soutenir les représentants français à l'Ipbes lors des discussions scientifiques et techniques des sessions plénières.
- Relayer les travaux de l'Ipbes aux niveaux national, régional et auprès des réseaux de chercheurs et d'acteurs socio-économiques, notamment le Cos, pour diffuser les messages pertinents de l'Ipbes dans le contexte français, dans un format approprié en fonction des acteurs et favoriser l'accès aux connaissances et aux données.
- Etablir un lien entre les travaux de l'Ipbes et d'autres initiatives pertinentes (par exemple, les évaluations du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec)).⁸

La FRB peut donc contribuer à renforcer l'efficacité de l'Ipbes par ses activités d'identification des experts pertinents et en facilitant la participation et la sensibilisation des parties prenantes et des décideurs politiques.

⁸ Marquard E. et al. 2016

I. Quelles sont les règles de coordination et de production des évaluations de l'Ipbes et en quoi cette organisation permet-elle à l'Ipbes d'atteindre ses objectifs ?

I.1 Comment l'Ipbes assure-t-elle la qualité et la validité des connaissances scientifiques échangées à l'interface science-politique ? (Crédibilité)

Pour maximiser la qualité scientifique de ses productions, l'Ipbes lance un appel à nominations d'experts pour la réalisation de chaque évaluation en favorisant la multidisciplinarité des expertises. Ces appels à nominations sont ouverts aux experts scientifiques, aux parties prenantes et aux gouvernements. Selon la thématique de l'évaluation, l'Ipbes spécifie quels sont les domaines d'expertise recherchés et s'appuie sur les points focaux nationaux pour relayer les appels à nominations à l'échelle nationale. La sélection des experts est réalisée par le Groupe d'experts multidisciplinaire de l'Ipbes qui constitue un groupe basé sur l'excellence scientifique avec un équilibre disciplinaire, géographique et de genre. Malgré cet effort de représentativité, la plateforme a des difficultés à mobiliser des compétences allant au-delà de celles des experts dans les domaines de la biodiversité et des services écosystémiques. Il existe des lacunes bien définies en matière de compétences, notamment dans le domaine des sciences sociales, qui pourraient compromettre son rôle d'interface entre les sciences et les politiques.

Les évaluations menées par l'Ipbes présentent une synthèse des connaissances existantes sur la biodiversité et les services écosystémiques avec une identification des connaissances solidement partagées et donc établies, des connaissances plus incertaines, et des lacunes de connaissances auxquelles il faudrait remédier pour mieux informer les politiques. De plus, l'Ipbes identifie des scénarios et des modèles qui présentent des projections futures de l'état de la biodiversité selon les mesures de protection et de conservation qui seront mises en place. Les résultats des évaluations Ipbes sont présentés avec un indice de confiance qui représente le degré de concordance dans les données, la littérature et parmi les experts et le type, la quantité, la qualité et la cohérence des preuves dans la littérature existante évaluée par les pairs et la littérature grise.

Les experts utilisent 4 indices de confiance, distincts de la signification statistique, présentés dans la figure 1 :

- Non concluant : existant ou basé sur une suggestion ou une spéculation ; aucune preuve ou preuve limitée.
- Non résolu : il existe plusieurs études indépendantes mais les conclusions ne concordent pas.
- Établi mais incomplet : accord général bien qu'il n'existe qu'un nombre limité d'études
- Bien établi : méta-analyse ou autre synthèse complète ; plusieurs études indépendantes qui concordent.

Pour renforcer la crédibilité de l'évaluation et notamment du résumé pour décideurs, les équipes d'auteurs présentent majoritairement ce qui est bien établi ou établi.

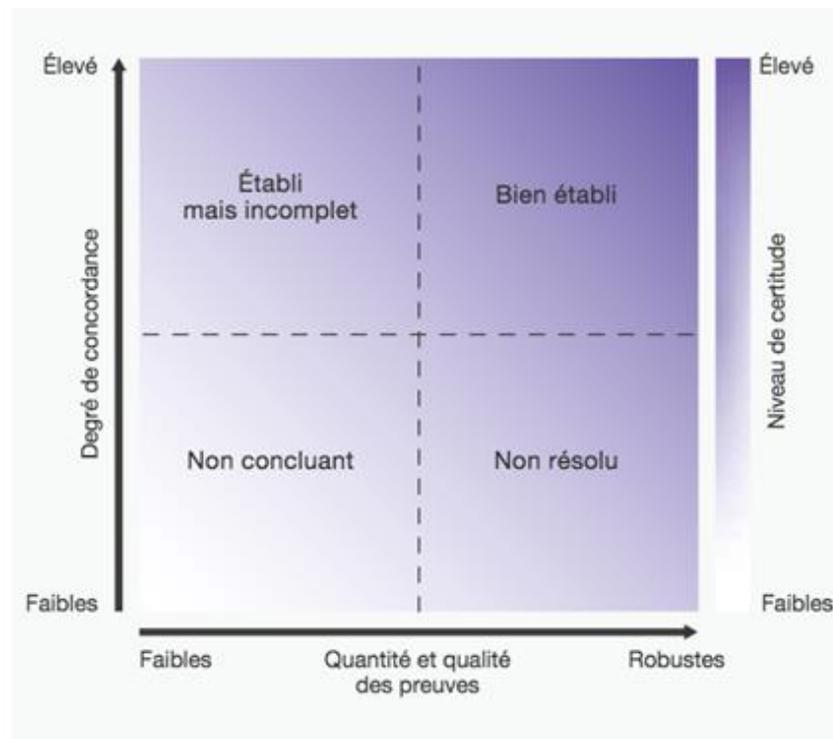


Figure 1: Matrice de détermination de l'indice de confiance.⁹

⁹ IPBES, 2018

Pour chacune de ces évaluations, 2 relectures ouvertes aux experts, aux gouvernements et aux parties prenantes sont réalisées. Ces relectures permettent d'améliorer la qualité des produits de l'Ipbes, en venant compléter les informations des évaluations et la pertinence des messages des résumés pour décideurs. Ce processus de relecture par les pairs fait partie intégrante de la démarche scientifique car elle permet de garantir la qualité et l'intégrité des publications scientifiques.

Les appels à nominations axés sur la multidisciplinarité, l'évaluation de la qualité et de la quantité des connaissances existantes, l'identification des lacunes de connaissances et les relectures des évaluations, contribuent à la crédibilité des productions de l'Ipbes. Aujourd'hui les productions de la plateforme constituent une référence mondiale et représentent un progrès considérable dans la compréhension globale de l'état et des tendances de la biodiversité et des services écosystémiques. Par exemple, les messages de l'évaluation mondiale publiée en 2019 ont été repris dans les déclarations du G7 et du G20. Les experts, auteurs de cette évaluation, ont également pu témoigner des leurs résultats devant la Commission européenne, le Congrès américain et le Bundestag allemand¹⁰, ce qui montre que la qualité et la validité des connaissances scientifiques produites par l'Ipbes sont largement reconnues.

Cependant, la participation d'experts multidisciplinaires reste un enjeu important pour la plateforme car il s'agit de garantir un nombre suffisant de participants et une représentativité des domaines d'expertises, des régions du monde et des systèmes de connaissance. De plus, les évaluations de l'Ipbes résultent d'une commande passée par les gouvernements et doivent servir l'interface science-politique en présentant à la fois des résultats fiables et de qualité tout en proposant des résultats axés sur les politiques. Cette dualité peut compromettre la crédibilité des productions de l'Ipbes. Pour garantir l'atteinte des objectifs de la plateforme, il est donc nécessaire de trouver un compromis équilibré entre la crédibilité et la pertinence politique de ses productions.

I.2 Comment l'Ipbes assure-t-elle la pertinence politique de ses productions ?

I.2.1 Les recommandations de l'Ipbes à l'attention des décideurs

Une des fonctions de l'Ipbes est de soutenir la formulation et la mise en œuvre des politiques en identifiant les outils et les méthodologies pertinents. Les conclusions de l'Ipbes proviennent d'une démarche scientifique neutre et ne sont pas prescriptives pour les gouvernements.

¹⁰ IPBES, 2021

Il est donc indispensable qu'elles trouvent un écho au sein d'instruments légalement contraignants comme la CDB ou à d'autres échelles de gouvernance : nationales, régionales ou locales pour avoir un réel impact.¹¹ Par exemple, en tant qu'instance politique, la CDB a besoin d'un appui scientifique pour prendre des décisions fondées sur les connaissances, et l'Ipbes a besoin d'orientations afin de mener un travail scientifique utile aux politiques. Les négociateurs et politiques français qui participent aux discussions de la CDB prennent directement appui sur des constats scientifiques de l'Ipbes pour objectiver le discours politique.¹²

Un des défis que l'Ipbes doit relever est de répondre aux attentes des politiques tout en gardant une intégrité et une indépendance dans l'évaluation des connaissances sur les enjeux émergents et les solutions potentielles. La présentation des connaissances et des recommandations pour la mise en place de politiques participe au renforcement de la pertinence politique de la plateforme et rend accessible aux décideurs les résultats des travaux scientifiques.

Les recommandations de l'Ipbes sont formulées par des messages clés présentés dans les résumés pour décideurs de chaque évaluation. L'Ipbes a l'intention de s'adresser aux décideurs publics et aux décideurs privés : politiques, acteurs socio-économiques, praticiens, acteurs locaux et de terrain. Cependant, dans les faits, le périmètre précis des destinataires des résumés pour décideurs n'est pas clairement défini. Un unique document ne peut pas s'adresser à une multiplicité d'acteurs car en fonction des secteurs et du public visés, la traduction des connaissances scientifiques doit être adaptée. Par conséquent, les destinataires des résumés des évaluations de l'Ipbes sont majoritairement des décideurs publics, en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques.

L'élaboration des résumés pour décideurs consiste à passer de l'exposé des faits techniques à l'assemblage et à la synthèse des résultats des différents chapitres en des messages pertinents pour les politiques. Un résumé pour les décideurs est un document court qui met en évidence les principaux messages d'une évaluation dans un langage synthétique, moins technique, et adapté aux besoins des décideurs. Il se compose de préférence de 15 à 20 messages clés et fait entre 30 et 40 pages. Un message clé du résumé pour décideurs doit pouvoir être facilement relié à une ou plusieurs sections d'un chapitre de l'évaluation et aux ressources bibliographiques associées.¹³

Pour réaliser cette vulgarisation des connaissances scientifiques à destination des décideurs, un changement de perspective est nécessaire.

¹¹ FRB, 2019

¹² FRB, 2020

¹³ IPBES, 2018

Les experts, auteurs de l'évaluation s'adressent à un public moins spécialiste que leurs pairs, principalement intéressé par les résultats et les conclusions du rapport. Le langage est adapté au niveau de compréhension des lecteurs, sans pour autant alléger l'information transmise. Pour cela, les aspects méthodologiques et les termes techniques sont supprimés et les principales informations sont facilement accessibles grâce au circuit de lecture (titres et sous-titres) et aux supports visuels. Il s'agit de traduire l'information pour en ressortir les enjeux et informations qui seront pertinents pour les décideurs.

La FRB contribue à ce processus de traduction et de vulgarisation des connaissances scientifiques et techniques présentées dans les évaluations Ipbes en réalisant ses propres publications à destination d'un public plus large. Elle reprend les messages clefs de l'Ipbes avec une analyse critique et une adaptation des informations mises en avant en fonction du contexte national et des enjeux portés par la FRB.

Un exemple de circuit de vulgarisation et de traduction des connaissances scientifiques et techniques à destination des décideurs, puis du réseau d'acteurs de la FRB est illustré dans la figure 2 :

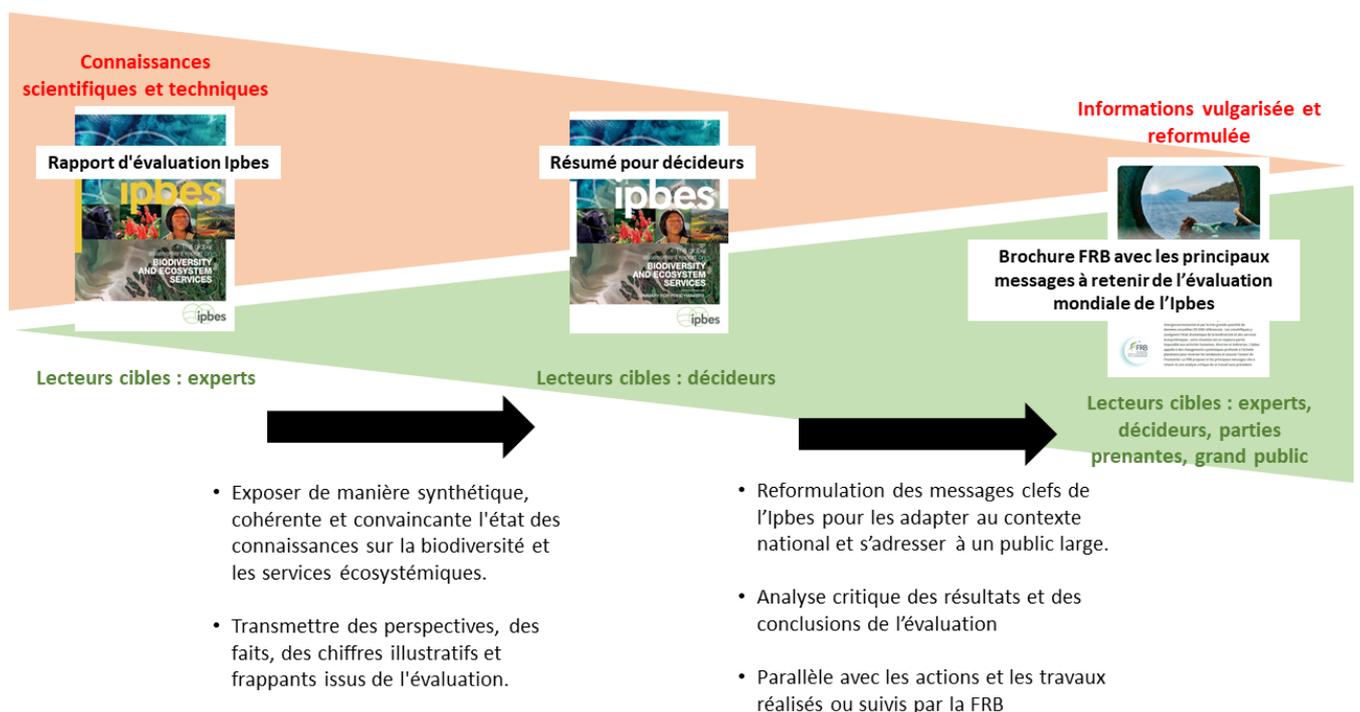


Figure 2: Circuit de vulgarisation et de traduction des connaissances scientifiques et techniques à destination des décideurs et du réseau d'acteurs de la FRB. Source : Coline Léandre

I.2.2 L'équipe spéciale sur les méthodologies et outils politiques

L'Ipbes compte 5 équipes spéciales qui travaillent de manière transversale sur l'ensemble des évaluations Ipbes et réalisent des actions annexes comme le développement d'outils, la communication ou la mise en réseau d'acteurs.

Plus particulièrement, l'équipe spéciale sur les méthodologies et outils politiques est en charge de répondre à l'une des 4 fonctions de l'Ipbes, qui est de soutenir la formulation et la mise en œuvre des politiques en améliorant la pertinence politique des évaluations et en développant des outils et des méthodologies accessibles pour les décideurs. Son programme de travail comprend le développement d'un portail d'appui aux politiques, l'élaboration et la promotion d'instruments et d'outils pour appuyer les politiques et pour combler les lacunes identifiées dans les évaluations et les activités connexes de la plateforme.¹⁴

Cependant, l'Ipbes a accordé une priorité au renforcement de sa crédibilité scientifique et technique par rapport à l'application des politiques et à leur mise en œuvre ultérieure. La pertinence du point de vue des politiques et les possibilités d'exploitation des évaluations, en particulier au niveau national, peuvent être améliorées. En effet, à l'exception de l'évaluation de la pollinisation et des pollinisateurs, la portée des évaluations Ipbes s'exerce à des échelles plus grandes que celle à laquelle la gestion de la biodiversité fonctionne habituellement. La plateforme semble avoir notablement réussi à atteindre les décideurs mondiaux et, dans une moindre mesure, les décideurs nationaux et les scientifiques qui ne sont pas directement liés à ses travaux. Elle a beaucoup moins bien réussi à atteindre les praticiens, les décideurs locaux, le secteur privé et les citoyens.¹⁵ En effet, l'Ipbes ne peut pas, dans un unique document, apporter une réponse spécifique pour chaque région du monde en fonction des contextes environnementaux, sociétaux et culturels. Cela représente plusieurs limites dans la pertinence de cette interface science-politique. D'une part, le statut intergouvernemental de la plateforme limite la portée de ses recommandations car elles doivent s'adresser à l'ensemble de ses Etats membres. Des recommandations et des constats globaux peuvent alimenter des politiques stratégiques qui définissent de grands objectifs à atteindre mais seront difficilement transposables en décisions politiques opérationnelles. D'autre part, l'applicabilité des préconisations de l'Ipbes est réduite par cette homogénéisation des messages car la diversité des contextes locaux demande une adaptation des recommandations et un ajustement des objectifs de protection et de conservation de la biodiversité.

¹⁴ IPBES, 2021

¹⁵ IPBES, 2019

Pour renforcer sa pertinence politique, l'Ipbes doit atténuer cette séparation entre la portée mondiale et régionale de ses travaux. Les processus et produits de la plateforme doivent être utiles au niveau national, où les politiques et stratégies sont conçues et mises en œuvre. Il y a un fort besoin d'engagement, de dialogue et de concertation avec des experts stratégiques, des praticiens des politiques et des responsables de la gestion de la biodiversité.¹⁶ Les plateformes et les points focaux nationaux ont également un rôle d'intermédiaire pour mobiliser les acteurs nationaux et diffuser les messages de l'Ipbes auprès des décideurs. Ces derniers, qu'ils soient publics ou privés, peuvent également se saisir des recommandations de l'Ipbes pour les décliner en actions concrètes grâce à leur expertise locale ou sectorielle. A l'échelle de la France, il serait intéressant de savoir comment les recommandations de l'Ipbes sont utilisées par les décideurs politiques et les parties prenantes, qui font partie du réseau d'acteurs de la FRB.

1.2.3 L'adoption des rapports de l'Ipbes par les Etats membres lors des sessions plénières

Toutes les décisions concernant le fonctionnement de l'Ipbes, les programmes de travail, l'adoption de la version finale des cadrages et des résumés pour décideurs se font lors des sessions plénières. Ces sessions ont habituellement lieu une fois par an et rassemblent les délégations des 137 Etats membres, les groupes d'experts multidisciplinaires, le Bureau, le Secrétariat, les présidents des évaluations, les équipes spéciales et les membres observateurs (instituts de recherche, ONG, associations). Pour trouver un accord entre les Etats membres, les décisions sont adoptées par consensus, ce qui augmente la pertinence politique des productions de l'Ipbes car elles sont acceptées par l'ensemble des pays, qui pourront ensuite utiliser ces ressources dans les négociations liées à la CBD.

Néanmoins, ce processus de décision peut également permettre à des intérêts particuliers d'entraver les progrès, de sorte que la crédibilité et la légitimité des productions peuvent être compromises. C'est le cas des discussions sur l'évaluation « nexus » (évaluation thématique des liens entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé) lors de la 8^{ème} session plénière de l'Ipbes du 14 au 24 juin 2021. Plusieurs délégations ont noté avec regret que les crispations politiques autour de ce document de cadrage ne faisaient pas honneur au travail mené par le groupe d'experts internationaux nommé par les États pour préparer ce document pendant plus de 18 mois.

¹⁶ IPBES, 2019

L'inclusion de l'énergie dans le rapport de cadrage de l'évaluation « nexus » était une ligne rouge française.¹⁷ Cet enjeu a été identifié par le panel d'experts en charge de la réalisation du cadrage et les experts nationaux français consultés ont par ailleurs confirmé que la littérature scientifique existe sur cette thématique et porte bien sur des interdépendances, compromis et synergies entre la biodiversité, l'eau, l'alimentation et la santé. La France a également soutenu le fait que les technologies et politiques d'atténuation au changement climatique soient traités dans l'évaluation. Cela permet de traiter une plus grande variété d'enjeux, au-delà des énergies renouvelables (par exemple, le captage et stockage de carbone). Concernant le lien entre biodiversité et santé, la France a demandé que l'approche One Health corresponde à celle définie par le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), qui inclue la santé animale, végétale, environnementale et humaine. Ces enjeux importants défendus par la délégation française lors de la 8ème session plénière de l'Ipbes auront-ils un écho dans l'élaboration des politiques publiques nationales ?

I.3 Comment l'Ipbes assure-t-elle l'équité et l'équilibre des processus de la plateforme, y compris l'inclusion des parties prenantes, la transparence, l'équité dans le traitement des valeurs, des croyances et des intérêts divergents? (Légitimité)

Parmi les objectifs de l'Ipbes, figure le renforcement de la participation des membres et des parties prenantes pour accroître la visibilité et l'utilisation de ses produits.

Par exemple, l'Ipbes organise des « Stakeholder Days » en amont des sessions plénières. En 2021, cet évènement a eu lieu sur cinq jours de réunions virtuelles, dont trois sessions régionales spécifiques avec des fuseaux horaires adaptés. L'objectif est de favoriser les échanges et la coopération entre les parties prenantes et l'Ipbes. Les participants sont informés sur les faits marquants et le programme de travail. Les « Stakeholder Days » permettent également aux parties prenantes de mieux connaître la manière dont elles peuvent s'impliquer dans le processus Ipbes et l'organisation du travail qui leur est demandé en préparation de la plénière.¹⁸

La plateforme encourage également l'implication des populations locales et autochtones dans ses travaux. Ces connaissances sont très importantes et représentent une plus-value pour les productions de l'Ipbes car elles apportent des savoirs détenus par des populations qui ont un lien direct et quotidien avec la biodiversité.

¹⁷ Enjeu important sur lequel la délégation française ne peut pas accepter de compromis.

¹⁸IPBES, 2021

Ces savoirs sont le plus souvent non référencés ou étudiés dans les publications scientifiques mais ils apportent des ressources complémentaires et des connaissances provenant d'expériences de terrain, d'usages culturels ou traditionnels. Les experts et les spécialistes des savoirs autochtones et locaux sont encouragés à participer au processus Ipbes avec un système de bourses et d'appels à contributions organisé par l'équipe spéciale dédiée. Des ateliers de dialogue et une assistance technique permettent de pallier les barrières linguistiques et les problèmes de connexion avec les peuples autochtones ruraux et les communautés locales. Cela permet de les impliquer davantage, notamment dans l'identification des enjeux principaux liés à la biodiversité, non étudiés dans la littérature scientifique et dans les relectures des évaluations grâce à une approche participative.¹⁹

Un certain nombre de webinaires de l'Ipbes a également été diffusé depuis juillet 2020 spécifiquement pour les parties prenantes afin d'examiner les questions liées aux populations autochtones et aux communautés locales. Ce fut également le cas lors de la relecture des rapports de cadrage des évaluations "nexus" et "changements transformateurs", et des évaluations sur les valeurs multiples de la nature et sur l'utilisation durable des espèces sauvages²⁰

Cette volonté de prise en compte d'une diversité de visions et de systèmes de savoirs permet de garantir la légitimité des productions de l'Ipbes mais entraîne une complexité dans le choix des outils et des moyens utilisés pour impliquer une diversité d'acteurs. Ces approches multiples peuvent entraîner des différences de traitement et des questionnements sur la pertinence de l'utilisation des connaissances traditionnelles au sein des évaluations Ipbes, la signification des connaissances dites « locales » et le degré d'implication des parties prenantes. Ces acteurs sont-ils considérés comme étant contributeurs des évaluations ou destinataires des résumés pour décideurs ?

La multiplicité des systèmes de savoirs et de connaissances peut également entraîner une confusion pour les décideurs, qui face à une diversité de solutions présentées comme envisageables peuvent choisir de ne pas agir ou de rester dans une ligne directrice inchangée. L'efficacité et l'atteinte des objectifs de l'interface science-politique dépend donc de l'équilibre entre la pertinence politique et la légitimité des productions de l'Ipbes.

¹⁹ IPBES, 2021

²⁰ IPBES, 2021

Cette étude s'intéresse plus particulièrement à l'impact des recommandations de l'Ipbes sur les politiques publiques françaises. Cette prise en compte dépend directement de l'implication du réseau d'acteurs français dans les travaux de la plateforme et la formulation des messages portés par la plateforme. Une analyse de l'implication de ces acteurs dans les travaux de l'Ipbes permettra d'évaluer l'efficacité de l'Ipbes et des actions de la FRB.

II. Implication des décideurs, des parties prenantes et des experts français dans les travaux de l'Ipbes et utilisation des produits Ipbes dans leurs politiques et actions

Les parties II et III s'appuient sur une étude de cas basée sur des témoignages recueillis auprès de 4 personnes, membres du Comité français pour l'Ipbes :

- 2 personnes du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (MAA), Direction de la performance environnementale et économique des entreprises (DGPE), bureau biodiversité et changement climatique
- 1 personne de l'Association de coordination technique agricole (ACTA)
- 1 personne de la Confédération Paysanne

Ces acteurs ont été interrogés par entretien semi-directif selon le questionnaire d'entretien, disponible en annexes 1 et 2.

Ces témoignages sont complétés par des éléments bibliographiques et des informations récoltées lors de différentes missions et actions menées au cours de l'alternance.

II.1 Une implication hétérogène des experts français dans les travaux de l'Ipbes

La mobilisation des experts dans les travaux de l'Ipbes est un enjeu majeur car la crédibilité d'une évaluation dépend de la qualité et de la diversité du panel d'experts (voir partie I.1).

La sélection des experts au niveau français est coordonnée par le Ministère des affaires étrangères et de l'Europe (MEAE) et le Ministère de la transition écologique (MTE) avec un appui de la FRB. Pour chacune des évaluations, selon la thématique et le type d'expertise recherché, la FRB mobilise des experts pertinents au sein de son réseau, notamment auprès du CS et du Cos et les accompagne dans leur candidature.

Lors des rencontres entre experts français de l'Ipbes et du Giec, les experts présents ont mentionné que la coordination d'un groupe d'experts était très riche et stimulante car ils ont été amenés à travailler avec des experts aux profils variés et multidisciplinaires. Les experts coordinateurs ont un rôle très important pour la réalisation des évaluations et des résumés pour décideurs car ils se situent à l'interface science-politique : d'une part, avec les auteurs des évaluations, ils conduisent l'examen de la littérature existante et d'autre part, ils reçoivent les commentaires de communautés professionnelles variées (pairs scientifiques et autres experts, États et gouvernements et secteur privé).

Pour les experts, la participation aux travaux de l'Ipbes constitue un fort engagement personnel et professionnel. Pour un coordinateur, la participation à une évaluation représente environ 30% de son temps de travail sans rémunération supplémentaire. Cela représente un frein important à leur implication qui pourrait être augmentée. Par exemple, pour le cadrage de l'évaluation sur les changements transformateurs, 8 experts français ont candidaté et un d'entre eux a été sélectionné. Cependant, les experts ayant déjà participé à l'élaboration d'une évaluation Ipbes affirment avoir vécu une expérience humaine extrêmement forte grâce à la rencontre de scientifiques de tous les pays et de cultures diverses. Ils affirment aussi que le lien étroit avec les politiques donne du sens aux travaux de recherche et confirme la nécessité de ne pas être complètement coupé du terrain. La dimension des enjeux politiques mondiaux permet de prendre de la hauteur par rapport aux recherches plus fondamentales. Participer aux travaux de l'Ipbes a pu permettre à des experts de contribuer à des publications scientifiques à très grand impact, comme par exemple *Science*, *Proceedings of the National Academy of Sciences*, *Applied Ecology* ou *Biological Conservation*. Après l'adoption de l'évaluation mondiale de l'Ipbes en 2019, les experts auteurs et coordinateurs ont pu échanger avec un grand nombre d'auteurs. Un brassage d'idées qui amène les scientifiques vers de nouveaux champs de questionnement ou d'action, au-delà de l'Ipbes.

Les experts de terrain, les praticiens et les acteurs socio-économiques sont moins impliqués que les experts scientifiques dans l'élaboration des évaluations de l'Ipbes. Les personnes interrogées de l'ACTA et de la Confédération Paysanne définissent la plateforme comme une « grosse machine », « un géant de l'Organisation des Nations unies (ONU) », « institutionnalisé », « verrouillé » et « complexe ». Néanmoins, ces acteurs considèrent que la plateforme a plusieurs aspects positifs car elle apporte une visibilité aux enjeux liés à la biodiversité en rassemblant des résultats de recherche provenant de toutes les régions du monde. Ils sont conscients que cela représente un « challenge » et une organisation complexe pour faire travailler ensemble des experts qui proviennent de régions différentes et qui font face à des enjeux variés.

La différence d'échelle pour appréhender les enjeux de biodiversité et la complexité des procédures de l'Ipbes représentent un frein à la participation des parties prenantes dans l'élaboration des évaluations Ipbes. L'ACTA et la Confédération Paysanne travaillent en contact avec les agriculteurs, qui, dans la majorité des cas ne connaissent pas ou très peu l'Ipbes. La plupart des acteurs sur le terrain avec lesquels ils travaillent sont conscients des enjeux liés à la biodiversité et agissent déjà à une échelle locale pour préserver la biodiversité tandis que l'Ipbes s'intéresse à des enjeux plus globaux : « Il y a un gap un peu trop grand entre cette grosse machine internationale et mon quotidien. » (ACTA). De plus, pendant la période d'élaboration, les travaux de la plateforme sont réalisés en anglais, ce qui constitue un frein important pour les parties prenantes : « Il y a beaucoup de documents en anglais et je ne suis pas compétent. C'est un facteur très divisant ». (Confédération Paysanne). Ces acteurs ont également très peu de temps disponible pour se consacrer aux travaux de l'Ipbes. Toutefois, suite au renouvellement du Cos de la FRB, la Confédération Paysanne aura 2 représentants au lieu d'un seul, ce qui leur permettra de s'impliquer davantage dans les activités de la FRB, dont l'Ipbes.

Ces opportunités d'augmentation de la participation sont à saisir car les connaissances et savoirs des parties prenantes sont précieuses pour les évaluations Ipbes. Elles apportent un regard complémentaire aux savoirs scientifiques. L'Ipbes a pour objectif d'intégrer les savoirs des populations locales mais les parties prenantes ne se sentent pas représentées dans les systèmes de savoirs utilisés dans les évaluations où les connaissances autochtones sont prédominantes par rapport aux connaissances locales des pays européens : « Je ne sais pas où me positionner entre les scientifiques experts qui sont sollicités et les Papous de Nouvelle-Guinée qui ont des connaissances ancestrales » (ACTA) ; « L'Ipbes ne prend pas assez compte des savoirs des paysans européens contrairement aux paysans des pays du Sud qui sont beaucoup plus représentés dans les rapports » (Confédération Paysanne). Par ailleurs, elles ne se sentent parfois pas assez légitimes pour intégrer un groupe d'experts scientifiques pour contribuer aux discussions et travaux d'évaluation : « Je ne me sentrais pas à l'aise, parachuté dans un groupe d'experts » (ACTA).

Au sein du Comité français pour l'Ipbes, les parties prenantes ont l'occasion d'échanger avec les experts scientifiques, les ministères et les autres parties prenantes : « Les comités sont souvent très intéressants, c'est l'occasion de rencontrer les chercheurs et des personnes qui ne sont pas sur les mêmes axes que nous » ; « Aux réunions du Comité français je ne participe pas beaucoup mais c'est intéressant de voir comment la position française se construit entre les ministères et si besoin les parties prenantes peuvent faire des ajouts. C'est important de suivre ce qu'il se passe » (Confédération Paysanne). Cependant leurs interventions lors des réunions restent limitées.

Cela est en partie dû aux aspects politiques qui prennent une place importante lors des discussions : « Je ne suis jamais très à l'aise aux réunions du Comité français parce que l'on parle beaucoup de la représentation de la France, il y a des représentants des ministères. C'est beaucoup : quel est le message porté par la France. Encore une fois je ne sais pas si « politique » est le mot mais j'ai envie de dire que je n'ai pas d'avis là-dessus. Je ne fais pas partie du Ministère des affaires étrangères. C'est pour ça que j'écoute. » (ACTA).

Il y a donc une marge de progression pour renforcer l'implication des parties prenantes dans les processus d'évaluation Ipbes. Ces acteurs détiennent des savoirs qu'ils souhaitent partager pour que les évaluations Ipbes soient plus opérationnelles, proches du terrain et prennent en compte des savoirs locaux provenant également des pays développés. Une participation plus importante des parties prenantes dans les travaux de l'Ipbes permettrait une meilleure appropriation des messages de l'Ipbes dans leurs missions et apporterait un appui supplémentaire lorsque ces acteurs souhaitent faire remonter des expériences de terrain.

Par ailleurs, les décideurs politiques français semblent être plus familiers des processus et des produits de l'Ipbes car la consultation des ressources pour alimenter les politiques fait partie de leurs missions. Cependant, très peu de candidatures aux nominations d'experts proviennent des décideurs politiques. Cela est possiblement dû au fait que certains agents des ministères ne considèrent pas leur rôle en tant qu'expert. Par exemple, un des agents interrogés confie qu'il n'a « pas spécialement d'expertise » (MAA). De plus, les ministères se considèrent plutôt comme étant destinataires des évaluations et moins comme étant contributeurs. Ils assurent plutôt un rôle de vérification et de contrôle de la qualité des messages clés mais ne sont pas à l'origine des connaissances qui y sont présentées : « La raison pour laquelle le ministère participe c'est de promouvoir les solutions françaises pour allier production agricole et biodiversité et éviter que le rapport de l'Ipbes dise n'importe quoi sur l'agriculture » et de « garder la neutralité scientifique » (MAA). Pourtant, l'Ipbes recherche des experts en élaboration, mise en œuvre de politiques, planification et gouvernance pour la réalisation de ses évaluations. Il y a une opportunité à saisir pour impliquer davantage les agents des ministères dans l'élaboration des évaluations Ipbes. Par exemple le MAA propose de participer à la « définition de nouveaux champs d'étude pour l'Ipbes et [de] proposer des idées » sur les thèmes de l'agriculture et de la forêt.

II.2 Le réseau d'acteurs français intéressé mais modestement impliqué pour les relectures des évaluations Ipbes

Les experts scientifiques et techniques sont également mobilisés pour les relectures des rapports de l'Ipbes, lorsqu'ils ne font pas partie des groupes auteurs des évaluations. L'identification des experts pertinents ou directement concernés par les évaluations Ipbes et l'augmentation de leur implication dans les relectures des rapports de l'Ipbes sont des enjeux essentiels pour la FRB. Plus particulièrement, cela permet d'optimiser la crédibilité et la pertinence des produits de la plateforme.

Un grand nombre d'experts parmi les scientifiques, les parties prenantes et les décideurs se montre intéressé par les rapports disponibles pour relecture mais il est parfois difficile de recueillir les commentaires de l'ensemble des experts identifiés. En effet, les documents, rédigés en anglais, sont longs à relire et à commenter et les experts n'arrivent pas toujours à dégager du temps pour réaliser ces relectures. Par exemple, un chapitre d'une évaluation peut faire entre 50 et 200 pages et une période de relecture dure seulement 6 semaines.

Les experts scientifiques sont les plus moteurs et les plus réactifs pour les relectures des évaluations Ipbes coordonnées par la FRB. Cependant, le nombre de participants reste limité (par exemple pour la relecture du résumé pour décideurs de l'évaluation sur les valeurs multiples de la nature, seulement 3 experts français ont pu dégager du temps pour effectuer cette relecture dans les temps). La FRB souhaite donc augmenter le nombre d'experts impliqués et les domaines d'expertises représentés.

Il est plus difficile de récolter des commentaires provenant des parties prenantes. Par exemple, le représentant de la Confédération Paysanne a relayé les appels à relecture au sein de son réseau mais « n'a pas eu de retour ». Plus largement, au sein du Comité français pour l'Ipbes, ce sont souvent les mêmes personnes qui participent, souvent parce qu'elles sont intéressées à titre personnel pour relire les résumés pour décideurs de l'Ipbes. L'exercice de relecture est vécu comme « compliqué » et très « procédural » (ACTA). La démarche à suivre pour s'inscrire en tant que relecteur sur le site de l'Ipbes est très complexe, les textes sont en anglais et les relecteurs doivent suivre un protocole strict pour que l'Ipbes prenne en compte leurs commentaires. Tous ces éléments peuvent provoquer un découragement de la part des parties prenantes qui peuvent également avoir le sentiment de ne pas être assez légitimes pour « réagir à un papier qui a été écrit par des collectifs d'experts » (ACTA).

De plus, pour ces acteurs, il est difficile de réagir à des résultats globaux alors que leur travail et leur expertise concernent plutôt des thématiques à une échelle plus locale : « C'est vrai que pour moi ça reste un peu opaque quand on nous dit qu'ils veulent prendre en compte les savoirs locaux mais en fait si c'est nous solliciter sur des cadres conceptuels ou des grandes valeurs au niveau mondial, ça veut dire quoi prendre en compte les savoirs locaux ? » (ACTA).

Par ailleurs, les ministères participent aux relectures des résumés pour décideurs des évaluations Ipbes. Plus particulièrement, le bureau biodiversité et changement climatique du MAA travaille à l'interface entre les politiques pilotées par le MTE et les politiques agricoles. Il a participé aux relectures de plusieurs évaluations Ipbes, comme par exemple l'évaluation sur l'utilisation durable des espèces sauvages, sur les espèces exotiques envahissantes ou sur la dégradation et la restauration des terres. Le représentant du MAA au Comité français coordonne les commentaires des experts mobilisés au sein du ministère avant de transmettre une synthèse de ces commentaires à la FRB. Les commentaires transmis par le ministère visent à rendre les résumés pour décideurs plus opérationnels et à assurer une correspondance entre le contenu des rapports et les politiques mises en place au niveau national. Cette démarche, réalisée également par les gouvernements des autres pays, pourrait être à l'origine d'une réduction des ambitions environnementales de ces résumés pour décideurs.

Lors de la consultation ministérielle liée aux relectures des évaluations Ipbes, les bureaux en charge de la mise en œuvre des politiques du MAA ne sont pas consultés : « Il y a les bureaux experts sur les sujets et il y a les bureaux qui sont experts dans la mise en œuvre et je ne consultais pas les bureaux experts dans la mise en œuvre pour relire les rapports, ce n'était pas pertinent » (MAA). De plus, le bureau biodiversité et changement climatique du MAA est aujourd'hui impliqué sur de nouvelles missions et manque de temps et de moyens pour rester aussi actif sur le volet international pour l'année à venir. Il est primordial de continuer à solliciter le MAA pour optimiser sa participation dans les travaux de l'Ipbes, notamment quand il s'agit de sujets qui touchent directement l'agriculture et la forêt car cela participe à augmenter l'utilisation des recommandations liées à la préservation et la conservation de la biodiversité dans les politiques publiques françaises.

II.3 La coopération du réseau d'acteurs français pour la préparation de la 8^{ème} session plénière de l'Ipbes

Pour la préparation de la 8^{ème} session plénière de l'Ipbes, le Comité français a été consulté pour relire les documents et établir la position française défendue lors de la plénière par la délégation ministérielle. D'une part, des experts scientifiques du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et de l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

(INRAE) ont apporté un argumentaire scientifique pour appuyer les positions françaises et d'autre part, des experts du MTE, du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et de l'innovation (MESRI) et du MEAE ont complété cet argumentaire en identifiant les lignes rouges françaises. L'ensemble des commentaires des relecteurs a été compilé et rassemblé dans un document commun présentant des éléments de langage. Lors de la session plénière, la délégation française a été appuyée par la FRB pour ses prises de paroles. La ligne directrice de la France s'est adaptée en fonction des interventions des autres Etats membres, suite aux consultations au sein de la délégation et aux réunions de coordination de l'Union Européenne.

En amont de la 8^{ème} session plénière de l'Ipbes, les travaux de préparation sur l'évaluation « nexus » ont porté sur la manière dont seront traités l'énergie, le changement climatique, le lien entre biodiversité et alimentation, et la santé. Suite à des échanges longs avec des différences de points de vue et d'appréciation sur le rôle de la plate-forme intergouvernementale entre les Etats membres, la 8^{ème} session plénière de l'Ipbes a adopté le rapport de cadrage « nexus ». Reflet des divergences de point de vue qui s'étaient déjà exprimées dans le groupe de travail, la question de l'inclusion du changement climatique et de l'énergie dans le titre du document de cadrage de l'évaluation nexus a ressurgi lors de la session plénière finale. Les deux enjeux n'y sont finalement pas mentionnés alors qu'un chapitre leur sera entièrement consacré. Les experts ont confirmé que ces questions seront, de toute manière, traitées dans l'évaluation et qu'elles ressortent déjà de l'examen de la littérature existante. Cette omission dans le titre de l'évaluation nexus pourrait cependant entraîner une appropriation partielle de ses résultats futurs, surtout si les décideurs dans le secteur de l'énergie ou dans les politiques de lutte et d'adaptation au changement climatique ne se sentent pas concernés par cette évaluation. Pour arriver à un consensus avec l'ensemble des délégations, la France et l'Union Européenne ont dû faire des compromis sur certaines de leurs positions face à des argumentations politiques ou procédurales non fondées sur des éléments scientifiques. Cela questionne le rôle de l'interface science-politique de l'Ipbes et plus particulièrement de la limite entre les connaissances scientifiques et les préoccupations politiques des gouvernements.

De même, lors des rencontres Ipbes-Giec organisées par la FRB en décembre 2020, les chercheurs ont évoqué leur frustration car beaucoup d'éléments qu'ils souhaitaient mettre en avant se perdent au cours du processus d'adoption des résumés pour décideurs.²¹ Cet exemple laisse supposer qu'il est nécessaire d'avoir un alignement des préoccupations politiques avec les connaissances scientifiques pour que les recommandations de l'Ipbes soient utilisées.

²¹ FRB, 2020

En complément de l'implication du réseau d'acteurs, il convient de s'intéresser à la prise en compte des recommandations de l'Ipbes par les décideurs politiques et les acteurs sociaux-économiques qui peuvent également être à l'origine d'initiatives et mener des actions pour influencer les politiques.

III. La prise en compte des recommandations de l'Ipbes par les décideurs politiques et les acteurs socio-économiques

La partie III complète l'analyse de l'impact des recommandations de l'Ipbes par une étude de l'appropriation et de l'utilisation des produits de l'Ipbes par les décideurs politiques et les acteurs socio-économiques. En effet, l'implication de ces acteurs est un enjeu important mais l'Ipbes remplit son rôle d'interface science – politique lorsque ses recommandations et préconisations sont utilisées pour guider et informer la décision. Cette partie présente également des pistes d'actions permettant d'améliorer cette prise en compte.

III.1 L'appropriation et l'utilisation des produits de l'Ipbes dans la politique agricole française

Un des grands objectifs de l'Ipbes est de fournir les fondements scientifiques pour l'action et les décisions politiques. Cette partie met en évidence l'utilisation dans la prise de décision au niveau national et local et l'appropriation des recommandations par les acteurs du secteur agricole. Cette approche sectorielle permet d'étudier l'impact des recommandations de l'Ipbes sur une politique qui a des objectifs environnementaux mais également économiques, sociaux et de développement territorial.

III.1.1 Une utilisation des produits de l'Ipbes pour contextualiser, soutenir ou justifier les actions des décideurs politiques et des parties prenantes

D'après les témoignages des personnes interrogées, l'Ipbes et plus particulièrement l'évaluation globale est « ponctuellement » (pour le MAA), ou « très régulièrement » (pour l'ACTA) citée pour appuyer des « éléments de contexte » et apporter une référence « unanimement reconnue ». Ces éléments peuvent être utilisés par le ministère dans les « préambules des notes et des décisions », les « négociations dans de cadre de la CDB ou de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), pour justifier telle ou telle position » (MAA). Les résultats de la base de données TRACK²², qui recense l'utilisation des produits de l'Ipbes sur la base de contributions volontaires des acteurs, concordent avec le témoignage du MAA. Par exemple, en mars 2021, le MTE a lancé une consultation publique sur la stratégie nationale en faveur de la biodiversité, en citant les conclusions de l'évaluation mondiale de l'Ipbes. La plateforme offre également un « panorama » (MAA) des différents enjeux liés à la biodiversité et peut servir de « pense-bête » (MAA) aux agents du ministère pour s'assurer qu'ils aient bien traité l'ensemble des sujets importants à travers les politiques et les actions qu'ils mettent en œuvre.

Par ailleurs, l'ACTA utilise principalement « les chiffres [des rapports] pour montrer l'érosion [de la biodiversité] et son importance », et la manière dont l'Ipbes amène à changer notre rapport à la nature grâce à un changement de paradigme. Cela permet aux agriculteurs de « se reconnecter » à la nature pour repenser leur système de production au-delà d'un simple changement de pratiques. L'évaluation globale de l'Ipbes est utilisée par l'ACTA, par exemple, pour justifier une candidature à un appel à projet, pour introduire une présentation ou un séminaire : « C'est cité comme référence dans l'état de l'art de nos projets et je pense que d'avoir cette référence, qui est quand même solide et récente, ça nous permet d'appuyer nos propositions et nos projets ». D'autres parties prenantes utilisent les résultats de l'Ipbes pour des raisons similaires. Par exemple en juillet 2018, les Présidents-directeurs généraux français signent l'engagement d'entreprise Act4Nature en s'appuyant en partie sur les résultats des rapports d'évaluation de l'Ipbes. Les entreprises s'engagent ainsi à intégrer la protection de la biodiversité dans leurs stratégies d'entreprise et à prendre une série d'autres mesures favorables à la biodiversité.

²² IPBES, 2021

C'est également le cas plus récemment, en février 2021, lorsque l'association Entreprises pour l'environnement (EpE) publie un nouveau guide qui fait référence à de nombreuses reprises aux conclusions de l'Ipbes et examine comment les entreprises peuvent intégrer dans leurs stratégies des mécanismes visant à éviter ou à réduire les pressions sur la biodiversité.²³

Les résultats de l'enquête menée par l'Ipbes entre le 20 novembre 2020 et le 14 janvier 2021 auprès de 191 personnes confirment que les évaluations Ipbes sont utilisées par les décideurs politiques et les parties prenantes pour contextualiser, soutenir ou justifier leurs actions : « 84% des répondants à l'enquête ont utilisé les évaluations de l'Ipbes directement dans leur travail ». Les évaluations régionales et l'évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques ont obtenu les meilleurs résultats, avec respectivement 78% et 68% des répondants à l'enquête les utilisant dans leur travail. Ces rapports sont principalement utilisés pour soutenir la formulation, la révision et la mise en œuvre de plans et de politiques environnementaux ou sectoriels et pour soutenir les efforts de sensibilisation et de plaidoyer.²⁴

Un exemple de décision politique française motivée par les conclusions de l'Ipbes figure dans la base de données TRACK : en novembre 2019 lorsque le Conseil français de défense écologique, fondé après la rencontre du président Emmanuel Macron avec les experts de l'Ipbes quelques jours après la publication de l'évaluation globale, a annoncé qu'il abandonnera le projet Europacity. Cet abandon avait pour objectif principal la lutte contre l'artificialisation des sols et la conversion des friches.²⁵ Cependant, malgré la qualité scientifique et technique des produits de l'Ipbes, ils restent très peu utilisés comme étant un moteur des décisions ou des actions. Les acteurs interrogés considèrent que l'Ipbes est une référence sur les sujets liés à la biodiversité : « Sur la biodiversité on n'avait pas d'indicateurs, on n'avait pas de méthode standardisée, c'est indispensable qu'il y ait ça. », mais ils utilisent les productions de la plateforme principalement pour contextualiser et justifier leurs actions. Selon l'ACTA, leur utilisation des produits de l'Ipbes ne correspond pas à de « l'appropriation des recommandations » (MAA). Les résumés pour décideurs présentent des éléments qui s'adressent surtout aux politiques internationales et nationales, difficilement utilisables par les parties prenantes.

²³ EpE, 2021

²⁴ IPBES, 2021

²⁵ IPBES, 2021

Par ailleurs, la plupart des acteurs interrogés considèrent qu'ils pourraient contribuer à l'élaboration des évaluations en y apportant leur expertise. Par exemple, l'ACTA se considère davantage comme étant un contributeur potentiel aux évaluations Ipbes et moins comme destinataire des recommandations : « Un de mes enjeux c'est de faire connaître les travaux que font les instituts techniques dans ces synthèses ».

Certains acteurs, directement préoccupés et concernés par les sujets de biodiversité, n'utilisent pas les rapports de l'Ipbes dans leurs travaux. C'est le cas pour la Confédération Paysanne qui n'utilise pas les productions de l'Ipbes car ces rapports sont décrits comme étant de « grands documents théoriques ». Les témoignages de l'ensemble des personnes interrogées confirment ce constat. Les rapports de l'Ipbes ne sont « pas assez concrets pour définir des mesures précises » ou « trop généraux pour qu'on puisse en retirer quelque chose » (ACTA). De plus, selon le MAA, les publications de l'Ipbes sont « assez inégales selon les parties. Les chapitres sont très intéressants et complets, c'est de la littérature scientifique pure et dure. Les résumés pour décideurs sont assez inégaux » car leur contenu dépend de la « dynamique de négociation en plénière. » Les schémas sont « un peu simplificateurs, on ne voit pas forcément l'utilité. Les recommandations permettent de faire passer un certain nombre de messages mais cela reste des approches très simples. Il y a des angles morts sur certains sujets. On va avoir tendance à se concentrer sur certains secteurs du type agriculture – pêche alors qu'il y a plein d'autres secteurs qui exercent des pressions sur la biodiversité. Sur les causes sous-jacentes, il y a aussi des choses intéressantes, typiquement sur le commerce, sur la consommation, sur la publicité mais vus les enjeux économiques derrière et les délégations, ça va rarement être abordé ou les solutions vont être rarement mises en avant. »

Pourtant, le MAA et les parties prenantes interrogées sont intéressés par les sujets qui mettent en évidence les liens entre la biodiversité et l'agriculture et affirment que ces enjeux sont « bien connus » et « bien renseignés » en France (MAA). De plus, pour ces acteurs qui travaillent au quotidien sur ces sujets, les impacts des pressions humaines sur la biodiversité comme par exemple la pollution ou le changement d'usage des terres sont déjà connus. Pour s'informer sur ces sujets complexes, l'ensemble des acteurs interrogés utilisent d'autres sources scientifiques, pratiques et techniques en dehors de l'Ipbes pour appuyer leurs actions.

Le MAA utilise principalement des publications provenant de l'INRAE, du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN) et d'autres organismes de recherche français, de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), de l'Office français de la biodiversité, ou des rapports réalisés par les ministères : « La connaissance scientifique c'est la base qui nous permet de dire si on fait une mesure ou pas et les rapports techniques c'est pour dire ce qu'on va faire, quel type de mesure, quels critères » (MAA). L'ACTA utilise aussi les travaux des instituts de recherche qui apportent des connaissances fondamentales. Les instituts techniques produisent également des connaissances plus pratiques, par exemple sur les auxiliaires de culture ou sur la pollinisation. De plus, la production de connaissances en s'appuyant sur les retours d'expériences provenant des agriculteurs, des instituts techniques et des résultats des projets, fait partie des missions de l'ACTA. Par exemple, la plateforme R&D Agro mise en place par le ministère et l'ACTA a pour objectif « de recenser et de mettre en ligne les résultats de projets et les livrables qui ont bénéficié de fonds du Compte d'affectation spécial au développement agricole et rural (CASDAR) ». Cette plateforme offre donc un panel de projets qui apportent des exemples de solutions pour la préservation et la conservation de la biodiversité à une échelle locale et proche du terrain. Par ailleurs, la Confédération Paysanne utilise des ressources scientifiques françaises. Par exemple, lorsque le syndicat a demandé un recours en Conseil d'Etat, il a fait intervenir « 2 scientifiques pour soutenir l'argumentation de la Confédération Paysanne ». Les connaissances scientifiques sont également utilisées pour soutenir le plaidoyer du syndicat qui a pour objectif de « défendre l'agriculture paysanne face à l'agriculture industrielle ». Les guides pratiques, les études techniques et les retours des agriculteurs par rapport à leur expérience sur le terrain constituent une ressource de connaissances qui permettent d'orienter les actions de la Confédération Paysanne.

III.1.2 Une utilisation différenciée des produits de l’Ipbes entre le diagnostic et l’élaboration du Plan stratégique national (PSN)

La proposition de règlement pour la future Politique agricole commune (PAC) impose que le PSN réponde à trois objectifs généraux et 9 objectifs spécifiques détaillés dans le tableau 1 :

Objectifs généraux	Objectifs spécifiques
(a) favoriser le développement d'un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire	A. Soutenir des revenus agricoles viables et la résilience dans toute l'Union pour améliorer la sécurité alimentaire
	B. Renforcer l'orientation vers le marché et accroître la compétitivité, notamment par une attention accrue accordée à la recherche, à la technologie et à la numérisation
	C. Améliorer la position des agriculteurs dans la chaîne de valeur
(b) renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat et contribuer aux objectifs de l'Union liés à l'environnement et au climat	D. Contribuer à l'atténuation du changement climatique et à l'adaptation à ce dernier, ainsi qu'aux énergies durables
	E. Favoriser le développement durable et la gestion efficace des ressources naturelles telles que l'eau, les sols et l'air
	F. Contribuer à la protection de la biodiversité, améliorer les services écosystémiques et préserver les habitats et les paysages
(c) consolider le tissu socioéconomique des zones rurales	G. Attirer les jeunes agriculteurs et faciliter le développement des entreprises dans les zones rurales
	H. Promouvoir l'emploi, la croissance, l'inclusion sociale et le développement local dans les zones rurales, y compris la bioéconomie et la sylviculture durable
	I. Améliorer la réponse de l'agriculture de l'UE aux exigences sociétales en matière d'alimentation et de santé, y compris un approvisionnement alimentaire sûr, nutritif et durable ainsi que le bien-être animal

Tableau 1: Objectifs imposés par le règlement de la future PAC pour l'ensemble des PSN des Etats membres de l'Union européenne ²⁶

L'élaboration de ce Plan comporte différentes étapes :

- Le diagnostic du PSN
- La consultation du public et des bureaux ministériels
- L'élaboration et la finalisation du PSN

Les produits de l’Ipbes ont été utilisés par le MAA pour l’élaboration du diagnostic du PSN, notamment pour réaliser la matrice Atouts – Faiblesses - Opportunités - Menaces (AFOM) : «Ce diagnostic devait être étayé avec des références scientifiques et pour ce faire je me suis beaucoup appuyée sur les évaluations de l’Ipbes soit en les citant directement, soit en allant dans le rapport complet en allant chercher des références précises sur tel ou tel sujet » (MAA). Plus particulièrement, les auteurs du diagnostic ont utilisé les évaluations mondiale, régionale de l’Europe et de l’Asie Centrale, sur les pollinisateurs et sur la dégradation et la restauration des terres. Les références proviennent dans un premier temps des résumés pour décideurs. Pour obtenir des références plus précises, certains chapitres des évaluations ont également été parcourus.

²⁶MAA, 2021

Les messages clefs faisant référence au nombre d'espèces en voie d'extinction, aux solutions agronomiques comme l'utilisation de mélanges de graminées et de légumineuses, la méthanisation, la production et la combustion de biomasse et aux facteurs indirects de déclin de la biodiversité ont été utilisés pour constituer les réponses françaises pour les objectifs D et F.

Cependant, le bureau ministériel en charge de la phase de diagnostic du PSN est distinct du bureau qui élabore le Plan avec les engagements politiques : « Nous ne sommes pas au pilotage, il y a une sous-direction de la gestion de la PAC qui gère tous les dispositifs et qui a la main. Par contre on est associés assez étroitement ». Lorsque le bureau biodiversité et changement climatique a été consulté au sujet du PSN, les produits de l'Ipbes n'ont pas été mobilisés : « Quand on décline la PAC ou le PSN on se rend compte qu'il y a une déconnexion avec les travaux de l'Ipbes ». Même si les PSN sont élaborés par chaque Etat membre, la France doit suivre les ambitions dictées à l'échelle européenne : « La négociation entre les Etats amène à une moindre ambition environnementale, on est aussi contraints par ces cadres et on ne pourra pas faire beaucoup mieux que les autres Etats, car on pourrait perdre de la compétitivité ».

Face à ces ambitions environnementales limitées, la Confédération Paysanne a partagé son insatisfaction vis-à-vis des discussions liées à la PAC : « Nous avons le sentiment que pour les décideurs il est urgent de ne rien changer et que les décisions prises ne permettent pas d'améliorer l'état de la biodiversité ». Le syndicat participe « aux regroupements avec les différentes organisations et aux réflexions avec les partenaires : consommateurs, organisations environnementales » où les produits de l'Ipbes ne font pas partie des ressources utilisées pour alimenter les discussions. La Confédération Paysanne s'appuie de préférence sur des publications scientifiques françaises, des documents techniques ou directement des retours provenant des expériences de terrain des agriculteurs.

L'ACTA fait également « partie des structures qui sont consultées » dans le processus d'élaboration du PSN. Néanmoins, les discussions en cours sont encore très politiques et les questions techniques auxquelles l'association pourrait apporter des solutions ne sont pas au cœur du débat. L'Ipbes n'est pas non plus la référence de choix pour l'ACTA car elle n'apporte pas de solutions précises pour répondre à des enjeux locaux : « Moi quand on vient me voir c'est [pour savoir] ce qu'on peut faire pour préserver la biodiversité sur une exploitation, c'est comment on mesure la biodiversité à l'échelle d'un territoire agricole, c'est comment est-ce qu'on optimise la régulation naturelle ou la pollinisation et ça l'Ipbes n'y répond pas du tout ».

III.2 Recommandations liées au programme de travail, à l'organisation et aux productions de l'Ipbes pour améliorer l'appropriation et l'utilisation des résultats de ses évaluations

III.2.1 Maintenir et renforcer la crédibilité des productions de l'Ipbes

III.2.1.1 Faire prévaloir les résultats scientifiques sur les préoccupations politiques

Les discussions lors de la 8ème session plénière de l'Ipbes ont mis en exergue les préoccupations politiques des Etats qui ont pu porter préjudice à certains éléments approuvés avec certitude par la communauté scientifique. Le témoignage du MAA souligne également cette omission de sujets centraux en fonction des négociations en plénière. Cela provient du fait que les décisions sont prises par consensus et qu'il existe un déséquilibre entre les discussions des délégations et les interventions des experts. Pour les prochaines sessions plénières, il serait préférable de garantir une plus grande place aux experts pour qu'ils puissent également défendre leur travail face aux arguments des délégations. Cela permettrait d'assurer un équilibre à l'interface science – politique et d'assurer la crédibilité des publications de la plateforme en garantissant leur qualité scientifique et technique. Par exemple pour l'approbation des résumés pour décideurs, il serait possible de prévoir à la fin de chaque grande section, un temps dédié aux réponses des experts sur l'ensemble des propositions des gouvernements avant l'approbation finale du texte. Ce fonctionnement permettrait à la fois de garder une dynamique de négociation entre les Etats tout en recentrant les débats autour d'interrogations scientifiques et techniques.

De plus, lors des plénières, les membres observateurs n'ont pas la possibilité de prendre la parole. Ces membres détiennent une expertise technique, sectorielle ou traditionnelle qui permettrait d'apporter des compléments utiles pour guider les discussions. Cette règle pourrait être modifiée en autorisant ces acteurs à intervenir pour une durée limitée, sans prendre parti au débat des gouvernements. Ils seraient donc invités à apporter une expertise sur des points de blocage ou sur des questions pour lesquelles les experts auraient besoin d'un avis externe. Cependant, ils n'auraient pas la possibilité, au même titre que les délégations, de demander des modifications dans les textes discutés, ce qui éviterait les risques de conflit d'intérêt.

Par ailleurs, les témoignages des acteurs, membres du Comité français pour l'Ipbes, ont souligné l'inégalité de traitement entre les sujets, notamment concernant les facteurs de déclin de la biodiversité. Par exemple les enjeux liés aux secteurs tels que la finance, l'économie, l'industrie, la gouvernance ou les énergies fossiles seraient étudiés avec moins de détail et peu de propositions de solutions.

La France a de fortes attentes concernant l'évaluation « nexus » au sujet de l'énergie où l'Ipbes a une occasion de développer son analyse et ses conclusions concernant le secteur des énergies et son impact sur la biodiversité. Il est attendu que les experts étudient à la fois les énergies fossiles, mais également les énergies renouvelables, mises en avant comme étant une des solutions pour lutter contre le changement climatique mais qui peuvent exercer de fortes pressions sur l'état et la dynamique de la biodiversité. L'évaluation sur les changements transformateurs représente également une opportunité pour l'Ipbes de remettre en question l'organisation et le fonctionnement de nos sociétés. La réussite de cette évaluation dépendra du maintien des conclusions obtenues par les experts dans le rapport et le résumé pour décideurs. En effet, cette évaluation pourra possiblement déplaire aux gouvernements car elle remettra en cause leurs décisions et leurs choix de gouvernance. Le défi sera de la même ampleur pour l'évaluation sur le lien entre les entreprises et la biodiversité car le secteur privé a une forte influence sur les décisions politiques. L'Ipbes devra être capable de maintenir un niveau d'exigence élevé pour garantir le maintien des principales conclusions scientifiques dans ces prochaines évaluations.

III.2.1.2 Adopter de nouveaux formats pour les publications Ipbes

Selon l'enquête réalisée par l'Ipbes sur l'utilisation de ses productions dans l'élaboration des politiques aux niveaux national et régional, le format des rapports d'atelier comme sur les pandémies et sur le changement climatique, stimule l'adhésion et la discussion des acteurs sur les actions à mettre en place au niveau national.²⁷ Cependant, ces rapports ne sont pas soumis à relecture et ne sont pas approuvés par les gouvernements. Par conséquent, certaines délégations n'ont pas accueilli favorablement ces rapports d'atelier en remettant en cause la crédibilité et la légitimité de ces publications. Au contraire, les pays européens ont manifesté un fort intérêt pour ces rapports d'atelier car ils traitent de sujets jugés prioritaires par les politiques. Le fait qu'ils proviennent uniquement des travaux réalisés par les experts, sans qu'aucune préoccupation politique n'interfère avec leur contenu, augmente l'exhaustivité des conclusions scientifiques. Il serait donc utile de réitérer l'expérience des ateliers pour favoriser l'expression des experts sur des sujets importants et complexes tout en maintenant en parallèle le même processus de validation par les Etats pour les évaluations. A l'échelle de la France, ces rapports d'atelier sont une bonne manière d'interpeller les décideurs politiques sur des questions qui pourraient être moins développées dans les évaluations, plus globales.

²⁷ IPBES, 2021

Il serait également intéressant de s'inspirer du fonctionnement du Giec, qui produit davantage de rapports de synthèse par régions et par secteurs. Cette présentation des résultats des évaluations augmenterait la clarté des informations pour les destinataires des messages, qui n'ont pas l'habitude de raisonner à une échelle globale. Les messages clefs seraient inchangés mais ils ne seraient plus organisés par facteurs de déclin de la biodiversité mais en fonction des régions du monde ou des secteurs concernés. Cette démarche permettrait d'augmenter la crédibilité des rapports grâce à une meilleure mise en valeur des connaissances et la pertinence des publications car les informations seraient plus facilement accessibles pour les décideurs. Par exemple, en France les ministères sont organisés en fonction de différents secteurs d'activité et la recherche d'informations au sein d'une publication Ipbes serait facilitée si chacun de ces secteurs avait accès à un rapport dédié par exemple. Cette réorganisation n'est probablement pas applicable pour tous les sujets des évaluations Ipbes. Elle est surtout appropriée pour les évaluations thématiques lorsque les tendances observées ne peuvent pas être décrites avec une approche globale. C'est le cas de l'évaluation sur l'utilisation durable des espèces sauvages où l'Ipbes pourrait envisager ce type d'approche, par exemple en déclinant son rapport selon les différents types d'utilisation : pêche, cueillette, chasse, exploitation forestière et exploitation non extractive ou en fonction des différentes régions du monde.

III.2.2 Améliorer la pertinence politique des évaluations Ipbes

III.2.2.1 Améliorer la pertinence des chapitres au sein des rapports d'évaluation

Les productions de l'Ipbes apportent un état des lieux détaillé et complet des facteurs de déclin de la biodiversité mais ne répondent pas de manière concrète aux préoccupations des décideurs politiques. Ces décideurs ont besoin d'une lecture et d'un accès aux informations facilités. Pour augmenter la visibilité des options politiques, les auteurs des évaluations pourraient envisager de produire systématiquement un chapitre séparé sur les options politiques avec des orientations pour leur mise en œuvre.²⁸ Cela permettrait de conserver un format court pour le résumé pour décideurs et de proposer plus de détails dans un chapitre dédié.

Une des propositions du MAA serait de réaliser une évaluation des politiques déjà mises en place. Par exemple, pour la PAC, une évaluation de l'impact des MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) sur la biodiversité aurait été utile pour aiguiller la réforme de la PAC et l'élaboration du PSN.

²⁸IPBES, 2021

Cependant, le rôle actuel de l'Ipbes n'est pas d'évaluer les politiques déjà mises en place mais de rassembler et d'évaluer l'état des connaissances pour appuyer les décisions. Toutefois, l'Ipbes fournit déjà des outils sur les scénarios et les modèles pour contribuer à la formulation des politiques et des décisions en s'appuyant sur des outils d'aide à la prise de décisions. Ces scénarios et modèles sont peu connus des décideurs et peuvent apporter une contribution essentielle à l'appui aux politiques, par exemple pour la définition des programmes, la formulation, la mise en œuvre et l'examen des politiques. Selon l'évaluation des scénarios et modèles réalisée par le Secrétariat de l'Ipbes en 2016, ces outils pourraient être adaptés au besoin de chaque contexte politique ou décisionnel. L'approche participative et intégrée permettraient de traiter en même temps des facteurs anthropiques sur la biodiversité et des conséquences de ces pressions sur les services écosystémiques.²⁹

L'évaluation mondiale et les évaluations régionales de l'Ipbes ont mis en avant l'ensemble des facteurs responsables du déclin de la biodiversité. Les prochaines évaluations devraient être davantage centrées sur la recherche de solutions car les constats ne pourront pas être à l'origine de prises de décisions au niveau politique. Toutefois, l'Ipbes devra décliner l'ensemble des solutions envisageables pour un enjeu donné sans entrer dans une démarche prescriptive car la plateforme n'est pas un organe de gouvernance.

III.2.2.2 Améliorer la pertinence des messages clefs des résumés pour décideurs

Les résumés pour décideurs sont complexes et manquent de recommandations opérationnelles et ciblées par secteur. Il s'agirait de rendre les solutions proposées plus applicables en passant de grands principes généraux à des initiatives plus concrètes. Cela induit que les détails scientifiques et techniques seraient strictement réservés aux chapitres. De plus, le langage utilisé et les informations visuelles et graphiques devraient être simplifiés pour refléter les messages principaux que les experts souhaitent transmettre aux décideurs.

Les destinataires des évaluations manquent de temps pour lire les publications qui pourraient les intéresser et ont besoin d'optimiser leurs actions pour répondre aux exigences au sein de leurs structures. Pour cibler une majorité de lecteurs, les résumés pour décideurs devraient conserver un format d'une longueur raisonnable (environ 40 pages). Les experts devraient trouver le bon équilibre entre la fourniture d'éléments permettant d'éclairer les décisions et le maintien d'un format synthétique.

²⁹ IPBES, 2016

Pour cela, la participation des experts scientifiques, des décideurs politiques et des parties prenantes aux relectures est primordiale car c'est grâce au retour de l'ensemble de ces acteurs que les résumés pour décideurs gagnent en qualité scientifique et en pertinence politique.

Toutefois, les productions de l'Ipbes ne pourront jamais être aussi opérationnelles qu'un guide pratique ou une évaluation de politique publique car elles découlent d'une démarche scientifique où persistent des hypothèses et des incertitudes (cf. Figure 1 Partie I.1). De plus, les acteurs socio-économiques, les plateformes et les points focaux nationaux doivent également assurer un rôle d'interprétation et de traduction des conclusions de l'Ipbes pour les adapter au contexte national ou local (cf. Partie I.2.2).

III.2.3 Améliorer la légitimité de la plateforme en renforçant l'implication des parties prenantes dans les travaux de l'Ipbes et la diversité des disciplines mobilisées

Pour garantir la représentation d'une diversité de systèmes de savoirs et de connaissances, l'Ipbes devrait permettre l'inclusion d'un plus grand nombre de spécialistes de la planification, de la mise en œuvre de politiques et de praticiens dans ses travaux. La création d'un groupe d'experts spécifiques pour les parties prenantes pour chacune des évaluations permettrait de les impliquer directement dans l'élaboration des évaluations. Cependant, la barrière de la langue et la demande importante de temps personnel sont des freins importants pour la mise en place de ces groupes de travail.

Par ailleurs, il serait possible de créer une équipe spéciale dédiée à l'implication des parties prenantes avec un fonctionnement similaire à celle spécialisée dans les savoirs des populations locales et autochtones. Ces acteurs pourraient être sollicités en amont de la rédaction du résumé pour décideurs. Ils seraient invités à réagir sur les principales questions soulevées par le groupe d'experts. Par exemple, les parties prenantes pourraient intégrer certaines réunions des groupes d'experts en tant qu'observateurs ou personnes ressources. Cette organisation impliquerait un renforcement des moyens d'animation et d'accompagnement avec notamment le recrutement d'interprètes et la traduction des documents de travail.

Il serait également envisageable d'élargir le champ d'action de l'équipe spéciale déjà existante pour travailler auprès des parties prenantes qui détiennent également des savoirs locaux, traditionnels ou techniques.

Une meilleure promotion des réseaux des parties prenantes serait nécessaire car ils ne sont pas connus par l'ensemble des parties prenantes intéressé par l'Ipbes³⁰ et réalisent déjà un effort d'implication de ces acteurs.

Pour rendre plus accessibles les travaux de l'Ipbes aux parties prenantes, l'effort de traduction devrait être réalisé dans l'idéal dans les six langues officielles utilisées par l'ONU pour chaque période de relecture des résumés pour décideurs. Cela permettrait de faciliter la réaction de ces acteurs aux documents avant leur approbation. Le renforcement de l'effort de traduction demanderait un budget supplémentaire dont l'Ipbes ne dispose pas actuellement. Pour cela, une augmentation du nombre de contributeurs financiers volontaires pour la plateforme serait nécessaire.

De plus, l'ensemble des informations demandées et l'arborescence du site internet sont complexes et peuvent entraîner un découragement des acteurs pour participer aux relectures. Les procédures d'inscription sur le site internet de l'Ipbes pour participer aux relectures des documents devraient être simplifiées.

Par ailleurs, le contenu des résumés pour décideurs devrait s'adresser à un plus grand nombre de parties prenantes en plus des décideurs politiques avec des recommandations qui ne concernent pas seulement les choix de gouvernance ou la mise en place de plan de préservation et de conservation. Il conviendrait d'y ajouter des exemples de solutions provenant des initiatives des acteurs socio-économiques, des acteurs de terrain ou des populations locales.

L'inclusion d'une diversité de savoirs dans les évaluations Ipbes permet de dépasser une vision unique de la relation homme-biodiversité pour arriver à une meilleure conservation de la biodiversité. Cependant, pour certains décideurs, cette diversité des systèmes de savoirs peut entraîner une confusion auprès des lecteurs qui ne se sentent pas représentés. Par exemple, la vision de l'importance de la nature pour sa simple existence (valeur intrinsèque) ou la considération de l'humain au même niveau que les autres espèces sont des réflexions très intéressantes mais qui ne correspondent pas à une vision de la relation humain-biodiversité partagée par les parties prenantes françaises. Un raisonnement basé sur les services écosystémiques pourrait être plus approprié pour cibler les politiques et les acteurs de terrain.

³⁰ IPBES, 2021

III.3 Recommandations liées aux actions de la FRB pour améliorer l'appropriation et l'utilisation des résultats des évaluations de l'Ipbes

III.3.1 La FRB, un relais qui adapte le contenu des rapports Ipbes au calendrier politique national

La FRB soutient la diffusion des résultats de l'Ipbes au niveau national et la formulation de points de vue nationaux sur les questions liées à l'Ipbes. La publication de rapports, de notes d'orientation, de dossiers ou de fiches d'informations fournit un accès à des informations complètes à destination du réseau d'acteurs de la FRB. Ces actions participent à la pertinence politique des productions de l'Ipbes grâce à un renforcement de la sensibilisation des acteurs et à la diffusion des messages clés au niveau national.

La réalisation des fiches à destination des ambassades françaises permet de résumer, de traduire et de vulgariser le contenu des rapports de l'Ipbes dans un dépliant synthétique. Ces fiches reprennent les principaux messages des résumés pour décideurs et traitent des facteurs directs de déclin de la biodiversité : le changement climatique, [le changement d'usage des terres et des mers](#), l'exploitation non durable des espèces, la pollution et les espèces exotiques envahissantes. Les informations principales de ces fiches proviennent des rapports de l'Ipbes. Pour apporter des solutions opérationnelles, les conclusions de l'Ipbes ont été complétées par des exemples provenant de la littérature scientifique, de webinaires, de rapports ou de programmes ou plans politiques. Pour répondre à la commande du MEAE, les exemples choisis proviennent de différentes régions du monde. Ces fiches permettent aux agents des ambassades de s'approprier les conclusions de l'Ipbes et la position de la France concernant la protection et la préservation de la biodiversité. Elles sont également diffusées sur le site internet de la FRB et s'adressent donc à un public plus large.

La publication du dossier [« Biodiversité et épidémies »](#) et la future réalisation du dossier « Biodiversité et changement climatique » mettent en évidence les résultats présentés dans les rapports d'atelier de l'Ipbes et présentent un parallèle avec les travaux coordonnés par la FRB. Ils ciblent un public plus large que la communauté scientifique et mettent en évidence les recommandations des experts de l'Ipbes sur des sujets d'actualité, de manière accessible pour les politiques et le grand public. Le dossier « Biodiversité et épidémies », disponible sur le site de la FRB, reprend certaines conclusions du rapport d'atelier de l'Ipbes qui font écho avec le message porté par la FRB. Il met également en évidence les 22 fiches réalisées par la FRB à ce sujet. L'idée de faire un dossier permet de proposer un contenu disponible sur internet et facilement modifiable.

Par la suite, il sera possible de faire évoluer son contenu en y apportant d'autres références aux travaux de la FRB, des vidéos d'experts spécialisés dans ce domaine ou des onglets interactifs.

Ces actions de communication et de traduction des publications de l'Ipbes pour les rendre plus accessibles et plus adaptées au contexte national sont à poursuivre. Elles permettent de favoriser la diffusion et l'appropriation des recommandations auprès des communautés d'experts, des parties prenantes, des décideurs et du grand public.

La proposition du MAA de mieux coordonner les publications de la FRB en fonction du calendrier politique permettrait de renforcer la pertinence politique des productions de l'Ipbes et l'utilisation des recommandations des résumés pour décideurs pour guider la décision politique au niveau national. Il s'agirait d'organiser une réunion annuelle avec les ministères, membres du Comité français pour que chacun puisse partager un aperçu de son calendrier politique. Par la suite, la FRB aurait une meilleure vision des périodes stratégiques pendant lesquelles elle peut mettre en valeur les publications Ipbes. En effet, il serait pertinent de mettre en évidence les publications Ipbes des années précédentes car les recommandations qu'elles comportent peuvent toujours s'appliquer dans la mise en œuvre de politiques actuelles. Par exemple, en juin 2021, le MAA a révisé son Plan national en faveur des insectes pollinisateurs et de la pollinisation et il aurait été approprié de communiquer une nouvelle fois sur les résultats de l'évaluation Ipbes sur les pollinisateurs durant cette période.

Les travaux de la FRB pour l'implication des décideurs politiques sont à poursuivre. Pour cela, l'implication de ministères sectoriels et de bureaux ministériels opérationnels dans le Comité français pour l'Ipbes pourraient être proposés par la FRB suite à une discussion au sein du Comité et auprès du co-point focal français de l'Ipbes MEAE-MTE. Cela permettrait de compléter la liste des membres du Comité français pour l'Ipbes. Par exemple, la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) du MAA ou les bureaux en charge de l'élaboration des politiques agricoles françaises ont un rôle plus opérationnel que le bureau biodiversité et changement climatique. Il serait donc pertinent d'inclure les bureaux ministériels à l'origine des décisions pour les familiariser avec les publications et les recommandations de l'Ipbes. Il a également été proposé de cibler les cabinets ministériels ou les directeurs d'entreprise mais ce rôle ne peut pas être assuré par la FRB. Toutefois, elle peut rendre plus accessible les productions de l'Ipbes pour que son réseau d'acteurs s'en saisisse et interpelle les décideurs publics et privés.

III.3.2 Renforcer la mobilisation des experts scientifiques français dans les travaux de l'Ipbes

Par son action, la FRB peut améliorer de manière significative le lien entre l'Ipbes et les différents acteurs. Plus particulièrement, elle joue un rôle crucial en reliant activement les communautés d'experts sur la biodiversité avec les travaux de l'Ipbes. D'une part, elle identifie, mobilise et soutient les experts qui pourront devenir auteurs, réviseurs, éditeurs des évaluations ou des relais qui diffusent les informations liées à l'Ipbes au sein de leurs réseaux. D'autre part, la FRB cherche à stimuler la communauté de recherche sur la biodiversité pour qu'elle se penche sur des questions pertinentes pour les politiques ou les parties prenantes. Ces actions renforcent la crédibilité de l'Ipbes par la mobilisation des experts reconnus et la pertinence politique de ses productions par l'incitation au dialogue entre la science et la politique.

Pour mobiliser les experts lors des appels à nomination ou à relecture de l'Ipbes, la FRB se réfère à une base de données d'experts et d'institutions réalisée au fur et à mesure de l'avancée du programme de travail de l'Ipbes. Elle recense l'ensemble des experts intéressés, candidats, nommés ou non retenus. A partir de cette base de données, il est possible d'identifier les experts les plus pertinents pour relayer ces appels de manière personnalisée. Plus particulièrement, les candidats qui n'ont pas été retenus par l'Ipbes sont régulièrement sollicités pour les relectures des évaluations. Les membres du CS sont également tenus informés de l'ensemble des appels à experts et sont invités à relayer ces appels au sein de leur réseau. Ils ont aussi la possibilité de candidater pour intégrer un groupe d'experts ou de participer aux relectures des évaluations Ipbes.

Pour mobiliser les experts français et optimiser leurs candidatures auprès de l'Ipbes, une session d'information a été organisée le 26 août 2021. Ce type de session permet de renseigner les experts sur le contenu de l'évaluation et de motiver les personnes qui hésitaient à candidater. L'objectif est également d'apporter des conseils aux experts pour le contenu de leur candidature et d'augmenter leurs chances d'être sélectionné par l'Ipbes.

Les rencontres Ipbes-Giec organisées en novembre 2020 ont été l'occasion de rassembler des experts français ayant participé aux travaux de ces plateformes et des experts n'ayant pas encore candidaté pour en faire partie. Les retours d'expérience des experts Ipbes ou Giec ont apporté des éléments concrets sur l'implication en tant que coordinateur d'une évaluation, les bénéfices pour leur carrière scientifique et le travail conjoint entre les sciences naturelles et les sciences humaines et sociales. Ces témoignages permettent de favoriser les échanges entre pairs et d'inciter de nouveaux experts à participer aux travaux de l'Ipbes. Les décideurs étaient également conviés à ces rencontres. Les échanges ont également abordé les attentes des décideurs concernant le travail des experts.

Ce type d'échange permet de renforcer la pertinence politique de la plateforme car c'est une opportunité pour les décideurs d'exprimer leurs attentes vis-à-vis des publications de l'Ipbes. Cela permet également aux experts d'avoir un retour et une vision des utilisations opérationnelles de leurs travaux.

L'ensemble de ces actions et événements organisés par la FRB sont à poursuivre car ils contribuent directement à élargir le groupe d'experts dans lequel l'Ipbes peut puiser et améliorent ainsi considérablement les possibilités de constituer des groupes d'experts équilibrés en termes d'expertise et de représentation régionale.

En complément de ces actions, la FRB pourrait communiquer davantage sur le rôle des experts dans les évaluations Ipbes. Il serait par exemple possible de publier un dépliant ou une vidéo présentant plusieurs retours d'expériences avec une partie sur ce qui est attendu de la part des experts et sur les conséquences et la plus-value de cette implication. Ce type de publication serait diffusé au réseau d'experts de la FRB et au sein des organismes de recherche. Cela permettrait d'élargir le réseau d'experts intéressés par les travaux de l'Ipbes et de sensibiliser les organismes et instituts de recherche à l'importance du travail réalisé au sein de ce type de plateformes intergouvernementales. Un ciblage renforcé dans la sollicitation des experts dans le domaine des sciences humaines et sociales serait également utile pour renforcer leur participation dans les travaux de l'Ipbes et pallier leur représentation plus faible dans les groupes d'experts.

III.3.3 Renforcer la mobilisation des acteurs socio-économiques dans les travaux de l'Ipbes

La FRB informe les parties prenantes nationales sur les processus, les délais et les possibilités d'engagement à l'Ipbes. Elle organise régulièrement des événements permettant aux parties prenantes d'interagir et d'échanger des points de vue, des expériences et des bonnes pratiques. Cela contribue au renforcement de la participation des membres et des parties prenantes pour accroître la visibilité et l'utilisation des produits de l'Ipbes et donc de préserver la légitimité de la plateforme.

Pour faciliter le dialogue et le partage de connaissances et d'idées entre les acteurs socio-économiques, un atelier de relecture pour les membres du Cos a été organisé en mai 2021. Il concernait l'évaluation Ipbes sur l'utilisation durable des espèces sauvages. L'atelier avait été planifié pour adopter un format de « World Café » avec plusieurs groupes qui changent d'animateur et de thématique de travail au fur et à mesure de la session. Le format de l'atelier a été simplifié suite au faible nombre de participants. Cependant, les échanges ont été très riches, intéressants et constructifs. Les parties identifiées par les animateurs en fonction de leurs domaines d'expertise et des enjeux identifiés comme prioritaires au niveau national, ont été revues et commentées par les participants.

Leurs commentaires ont ensuite été traduits en anglais et rédigés dans le format exigé par l'Ipbes. Cette procédure permet de faciliter l'exercice de relecture réalisé par les parties prenantes. Ce type d'atelier serait à reconduire pour les prochaines relectures car ils sont plébiscités par les parties prenantes qui préfèrent réaliser ces relectures en collectif, avec un accompagnement de la FRB.

L'augmentation du nombre de parties prenantes impliquées dans la réalisation des évaluations Ipbes reste un enjeu important car leur participation est encore faible. De la même manière que pour les décideurs, il s'agirait de cibler les expertises de ces acteurs pour diffuser de manière personnalisée les appels à experts de l'Ipbes. Un retour d'expérience d'un acteur non scientifique faisant partie d'un groupe d'experts de l'Ipbes serait à intégrer au sein de la publication proposée dans la partie III.3.2. Cela apporterait un regard différent par rapport aux retours des experts scientifiques notamment pour montrer comment une expertise de praticien peut contribuer à une évaluation Ipbes et comment organiser son temps de travail au sein d'une entreprise ou d'une organisation pour permettre cette participation.

Pour optimiser l'implication des parties prenantes dans les travaux de l'Ipbes, il serait nécessaire de faire connaître davantage ses publications et travaux à ce type d'acteurs. Le maintien des informations concernant l'Ipbes dans le magazine dédié au Cos est une première étape. Il serait également intéressant d'organiser des rencontres entre le Cos et les experts Ipbes, de réaliser des vidéos ou des documents à diffuser dans leurs réseaux pour présenter ce que fait l'Ipbes et quel pourrait être le rôle des parties prenantes au sein de cette plateforme.

L'ensemble des recommandations exposées dans les parties III.2 et III.3 sont résumées dans le tableau 2 ci-dessous.

Recommandations pour renforcer...	...la crédibilité de l'Ipbes	...la pertinence de l'Ipbes	...la légitimité de l'Ipbes
Recommandations liées au programme de travail, à l'organisation et aux productions de l'Ipbes	<p>Garantir une place plus importante aux experts et aux membres observateurs lors des plénières</p> <p>Traiter de manière plus approfondie avec des propositions de solutions les enjeux liés à des secteurs comme par exemple la finance, l'économie, la gouvernance, etc.</p> <p>Adopter de nouveaux formats pour les publications Ipbes : rapports d'atelier, rapports par secteur ou par zone géographique</p>	<p>Pour chaque évaluation Ipbes, produire un chapitre dédié aux options politiques</p> <p>Optimiser l'utilisation des outils sur les scénarios et les modèles pour l'appui aux politiques</p> <p>Se focaliser davantage sur la recherche de solutions pour les prochaines évaluations</p> <p>Rendre les résumés pour décideurs plus opérationnels et concrets</p>	<p>Créer un groupe d'experts dédié aux parties prenantes ou élargir les missions de l'équipe spéciale dédiée aux savoirs des populations locales et autochtones</p> <p>Communiquer davantage sur les réseaux des parties prenantes existants</p> <p>Renforcer l'effort de traduction et d'animation</p> <p>Simplifier les procédures et le site internet de l'Ipbes</p>
Recommandations liées aux actions de la FRB	<p>Mobiliser les experts de manière ciblée</p> <p>Organiser des sessions d'informations lors des appels à experts</p> <p>Organiser des Rencontres entre les experts de l'Ipbes et du Giec</p> <p>Communiquer sur le rôle des experts Ipbes</p>	<p>Communiquer sur les messages clefs de l'Ipbes</p> <p>Coordonner la communication de la FRB et le calendrier politique des ministères</p> <p>Proposer l'intégration des bureaux ministériels opérationnels et des ministères sectoriels aux sein du comité français pour l'Ipbes</p>	<p>Mobiliser les parties prenantes de manière ciblée</p> <p>Organiser des ateliers de relecture</p> <p>Communiquer sur le rôle des parties prenantes</p> <p>Renforcer la communication auprès du Cos</p>

Tableau 2: Résumé des recommandations pour renforcer l'efficacité de l'Ipbes. Source : Coline Léandre

Légende :

En vert : les actions qui pourraient être maintenues

En bleu : les actions qui pourraient être renforcées

En orange : les nouvelles actions qui pourraient être mises en place

Limites

L'étude réalisée dans le présent mémoire expose les résultats obtenus à partir des témoignages de 4 acteurs du secteur agricole et des expériences vécues pendant une année à la FRB. Cela représente donc un aperçu de la réponse à la problématique avec un regard porté sur le secteur de l'agriculture. Pour apporter des conclusions précises et complètes sur la question de la prise en compte des recommandations de l'Ipbes dans les politiques publiques nationales, il serait utile de réaliser une étude d'impact. Pour cela, des moyens humains et financiers dédiés seraient nécessaires. La réalisation de cette étude par un organisme extérieur, autre que la FRB ou l'Ipbes permettrait d'apporter un regard objectif sur la question. Cependant, il convient de s'assurer que cette étude aura réellement une plus-value sur les actions de l'Ipbes ou de la FRB ou si ces plateformes ont déjà suffisamment de clefs pour améliorer leur efficacité à l'interface science-politique-société.

Les témoignages des acteurs du Comité français pour l'Ipbes auraient pu être complétés avec celui d'un agent de la DGER, faute de réponse de la part des acteurs sollicités. Cela aurait apporté un retour sur la prise en compte des recommandations de l'Ipbes par les bureaux opérationnels du MAA et la possibilité d'intégration de ces bureaux au sein du Comité français pour l'Ipbes. En effet, cette direction met en œuvre la politique en matière d'enseignement agricole et de formation continue et participe à la définition et à l'animation de la politique en matière de recherche agronomique, biotechnologique et vétérinaire. Elle coordonne le plan national de développement agricole et rural, financé par le CASDAR et la mobilisation des établissements d'enseignement agricole, des organismes de recherche et des instituts techniques agricoles et agro-industriels. Ce témoignage aurait apporté des éléments de réponse supplémentaires sur les freins de l'appropriation des recommandations de l'Ipbes par cette direction qui porte des décisions structurantes pour le secteur agricole avec des conséquences directes sur l'état de la biodiversité.

Pour la même raison, le témoignage de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) n'a pas été recueilli. Ce syndicat, membre du Cos de la FRB aurait également apporté un complément et un point de vue différent de celui de la Confédération Paysanne. La FNSEA représente un plus grand nombre d'agriculteurs et une autre manière de percevoir l'agriculture. Il aurait été intéressant d'avoir le retour de ce syndicat pour savoir si ses membres se sentent concernés par les messages de l'Ipbes et s'il serait intéressant de s'adresser davantage à la FNSEA pour communiquer sur les productions de l'Ipbes.

Le MTE n'a pas été sollicité pour la réalisation de ce mémoire par manque de temps mais également parce que l'objectif de l'étude de cas était de s'intéresser à une politique sectorielle, et notamment celle du MAA concernant l'agriculture, l'alimentation et la forêt qui a également des objectifs économiques, sociaux et de développement territorial. Le MTE n'était donc pas un interlocuteur prioritaire par rapport aux délais de réalisation de cette étude, car la préservation de la biodiversité étant un des axes prioritaires de ses missions, il est le ministère le plus impliqué sur ces questions. Cependant, il aurait été intéressant de connaître l'utilisation des recommandations de l'Ipbes par ce ministère dont le premier objectif est la transition écologique.

Les événements organisés et animés lors de l'alternance étaient en ligne pour répondre aux exigences du contexte sanitaire. Ce format présente l'avantage d'être inclusif car il ne demande pas de déplacement des participants provenant de différentes régions de France. Il offre également une plus grande possibilité de participation pour les chercheurs ou les parties prenantes, qui ont souvent un emploi du temps dense, grâce à l'allègement des temps de trajet. Cependant, pour favoriser les échanges et les interactions, il serait préférable qu'une partie des événements se déroulent en présentiel. Cela pourrait concerner les ateliers de relecture, les rencontres Ipbes-Giec, les sessions d'information ou les réunions du Comité français pour l'Ipbes.

Conclusion

Tout d'abord, nous pouvons conclure que les produits de l'Ipbes présentent une forte crédibilité grâce au niveau d'expertise des auteurs et relecteurs et à la qualité scientifique et techniques des évaluations. En effet, ces productions sont utilisées pour contextualiser, soutenir ou justifier les actions des décideurs politiques et des parties prenantes. Toutefois les recommandations formulées par l'Ipbes à l'échelle internationale sont rarement à l'origine d'une nouvelle action ou d'un changement d'orientation dans les politiques nationales. La pertinence politique, l'adaptation du discours des résumés pour décideurs et la valorisation des recommandations de l'Ipbes demandent donc à être perfectionnées pour optimiser leur prise en compte. L'équité et l'équilibre des processus, des valeurs et des croyances et l'inclusion d'une diversité de systèmes de connaissances est une particularité de l'Ipbes qui renforce sa légitimité. Cet aspect pourrait encore être optimisé pour impliquer davantage les parties prenantes et augmenter l'accessibilité des travaux de l'Ipbes aux acteurs locaux.

L'implication des acteurs français dans les travaux de l'Ipbes est hétérogène car les scientifiques sont majoritairement candidats pour intégrer les groupes d'experts de l'Ipbes et participer aux relectures des évaluations. Il en est de même pour les relectures des évaluations et les travaux préparatoires pour les sessions plénières, ou les décideurs politiques sont également mobilisés. Par ailleurs, la participation des parties prenantes françaises reste encore faible alors que l'Ipbes met en avant l'importance de la prise en compte des savoirs locaux dans ses travaux. Une meilleure implication des experts en politiques, gouvernance et planification et des parties prenantes permettrait d'augmenter l'efficacité de la plateforme car elle contribuerait directement à une plus grande appropriation des recommandations de l'Ipbes par ces acteurs.

Pour optimiser la prise en compte des recommandations de l'Ipbes par les décideurs, l'amélioration de la pertinence semble être un axe prioritaire. Cela nécessiterait d'optimiser la pertinence des évaluations et plus particulièrement des résumés pour décideurs grâce à un contenu moins complexe, plus ciblé et opérationnel. Par ses actions d'adaptation, de vulgarisation, la FRB participe à la diffusion des messages clés de l'Ipbes auprès de son réseau national. Une coordination de la communication avec le calendrier politique et une sollicitation auprès des ministères sectoriels et des bureaux ministériels opérationnels permettrait de renforcer ces actions et d'élargir la diffusion des recommandations vers les instances qui ont la main pour prendre des décisions ambitieuses pour la biodiversité.

Pour augmenter la légitimité de la plateforme, il serait possible d'inciter les parties prenantes à s'impliquer davantage dans les travaux de l'Ipbes et de diversifier les disciplines mobilisées. Plusieurs pistes pourraient être envisagées comme par exemple la création d'un groupe d'experts ou d'une équipe spéciale dédiés aux parties prenantes, l'élargissement des compétences de l'équipe spéciale pour l'intégration des savoirs des populations locales et autochtones, l'augmentation des moyens de traduction et d'animation ou la simplification des démarches de participation. La poursuite des événements organisés par la FRB pour impliquer les parties prenantes permettent de consolider les actions réalisées par l'Ipbes car elles permettent de faciliter la mobilisation et l'expression de ces acteurs grâce à des rencontres mêlant différents domaines d'expertises.

Enfin, pour maintenir et renforcer la crédibilité des productions de l'Ipbes, il est nécessaire de garantir la qualité et l'exigence scientifique et technique des évaluations pour conserver la priorité des conclusions scientifiques face aux préoccupations politiques. Cela impliquerait un encadrement des échanges lors des sessions plénières avec un temps dédié aux experts et aux membres observateurs, une meilleure exhaustivité dans l'évaluation des facteurs de déclin de la biodiversité et l'adoption de nouveaux formats pour les publications Ipbes. Une participation plus importante des experts en sciences humaines et sociales serait nécessaire pour garantir cet équilibre et l'évaluation des facteurs indirects de déclin de la biodiversité (psychologiques, comportementaux, sociaux, culturels, économiques, politiques, institutionnels, démographiques, etc.). Le maintien des actions réalisées par la FRB pour mobiliser les acteurs avec un renforcement du ciblage des experts et la planification de prochaines sessions d'informations contribueraient à l'intensification des candidatures françaises et donc de la contribution des experts français dans la poursuite des travaux de l'Ipbes.

L'ensemble des recommandations et pistes d'actions proposées pour renforcer la prise en compte des recommandations de l'Ipbes dans les politiques publiques demandent une augmentation des moyens financiers et d'animation. Pour l'Ipbes cela impliquerait une augmentation de la participation financière des Etats déjà contributeurs mais également du nombre pays et d'entreprises financeurs. Pour la FRB, les actions déjà réalisées concernent la mobilisation des acteurs français, l'organisation d'événements, et la diffusion des messages pertinents de l'Ipbes. Ces actions seraient difficilement amplifiables car elles coïncident également aux moyens disponibles, à la répartition de ces moyens avec les autres missions de la Fondation et aux priorités établies par les instances de gouvernance de la FRB.

Cette étude met en évidence les freins et les opportunités pour que les décisions politiques s'appuient sur l'état des connaissances scientifiques et techniques.

Par ailleurs, nous pouvons nous interroger sur la nécessité d'établir des connaissances pour mener à une prise de décision et sur les différents rôles de la science, au-delà de l'appui aux politiques. Ces questionnements raisonnent avec la sollicitation accrue des scientifiques pour répondre aux enjeux de la crise sanitaire actuelle. Par exemple, le Conseil scientifique Covid-19 montre le besoin important de la connaissance scientifique pour guider la prise de décision. Pourtant cela soulève des interrogations sur la concordance entre la sollicitation des scientifiques et la prise de décision et sur l'écart entre l'urgence de la crise et les incertitudes et lacunes de connaissances soulevées par la science.

Bibliographie

- 1, 6** : Cash, D. W., W. C. Clark, F. Alcock, N. M. Dickson, N. Eckley, D. H. Guston, J. Jager & R. B. Mitchell (2003). Knowledge systems for sustainable development. Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America. 100:8086-8091.
- 2** : IPBES (2019). E. S., Settele, J., Díaz, S., Ngo, H. T. Global assessment report of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Brondizio. IPBES secretariat, Bonn, Germany. ISBN : 978-3-947851-20-1
- 3** : IPBES (2019). Members and Observers. [en ligne], Disponible sur : <https://ipbes.net/members-observers> (page consultée en juillet 2021)
- 5** : IPBES (2019). Communiqué de presse : Le dangereux déclin de la nature : Un taux d'extinction des espèces « sans précédent » et qui s'accélère. [en ligne], Disponible sur : <https://ipbes.net/news/Media-Release-Global-Assessment-Fr> (page consultée en juillet 2021)
- 6** : Sarkki, S., J. Niemelä, R. Tinch, S. Van den Hove, A. Watt & J. Young (2014). Balancing credibility, relevance and legitimacy: A critical assessment of trade-offs in science-policy interfaces. Science and Public Policy. 41:194-206.
- 8** : Marquard E., Balian E., Eggermont H., Guillain, P. E., Hallosserie A., Heubach K., Huybrechts P., Hyvärinen E., Keune H., Mortimer D., Neßhöver C., Niemelä J., Sousa Pinto I., Spehn E. & Timpte M. (2016). European National Biodiversity Platforms as Partners for the Implementation of the IPBES Work Programme – Opportunities and Challenges. Report edited by the German Network-Forum for Biodiversity Research (NeFo). Disponible sur : <http://www.eca-ipbesnetwork.org/1806>
- 9, 13** : IPBES (2018). IPBES Guide on the production of assessments. Secretariat of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Bonn, Germany.
- 10** : IPBES (2021). IPBES 8 Opening Video French Subtitles. [en ligne], Disponible sur : <https://www.youtube.com/watch?v=wjmn0221xjg> (page consultée en juin 2021)
- 11** : FRB (2019). Articulation CDB- IPBES – Giec. [en ligne]. Disponible sur : <http://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2019/06/FRB-Note-Articulation-CDB-Ipbes-Giec.pdf> (page consultée en juin 2021)
- 12, 21** : FRB (2020). Rencontres entre experts français de l'Ipbes et du Giec, [en ligne], Disponible sur : <https://www.fondationbiodiversite.fr/wp-content/uploads/2021/02/CR-Rencontre-Giec-Ipbes-2020.pdf> (page consultée en juin 2021)

14, 24, 27, 28, 30 : IPBES (2021). Plenary of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Eighth session, Online, 14–24 June 2021, Item 5 of the provisional agenda, Report of the Executive Secretary on progress in the implementation of the rolling work programme up to 2030, Information on advanced work on policy instruments, policy support tools and methodologies. [en ligne], Disponible sur : https://ipbes.net/sites/default/files/2021-05/ipbes_8_inf_13_policy_tools_methodologies_en.pdf (page consultée en juin 2021)

15, 16 : IPBES (2019). Plénière de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques, Septième session, Paris, 29 avril–4 mai 2019, Point 8 de l'ordre du jour provisoire, Examen de la Plateforme à l'issue de son premier programme de travail, [en ligne]. Disponible sur : https://ipbes.net/sites/default/files/ipbes-7-5_fr_review.pdf (page consultée en août 2021)

18 : IPBES (2021). Plenary of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Eighth session, Online, 14–24 June 2021, Item 5 of the provisional agenda, Report of the Executive Secretary on progress in the implementation of the rolling work programme up to 2030, Information on strengthened engagement of stakeholders: implementation of the stakeholder engagement strategy. [en ligne], Disponible sur : http://ipbes.net/sites/default/files/2021-05/ipbes_8_inf_16_stakeholder_engagement_strategy.pdf (page consultée en juin 2021)

19, 20 : IPBES (2021). Plenary of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services, Eighth session, Online, 14–24 June 2021, Item 5 of the provisional agenda, Report of the Executive Secretary on progress in the implementation of the rolling work programme up to 2030, Information on enhanced recognition of and work with indigenous and local knowledge systems, [en ligne]. Disponible sur : http://ipbes.net/sites/default/files/2021-05/ipbes_8_inf_10_information_on_work_on_ilk_en.pdf (page consultée en juin 2021)

22, 25 : IPBES (2021). Impact Tracking Page. [en ligne], Disponible sur : <https://ipbes.net/impact-tracking-view> (page consultée en juillet 2021)

23 : Entreprises pour l'Environnement (2021). UPSCALING CORPORATE SOLUTIONS FOR BIODIVERSITY. [en ligne], Disponible sur : <http://www.epe-asso.org/en/upscaling-corporate-solutions-for-biodiversity-february-2021/> (page consultée en juillet 2021)

26 : Ministère de l'agriculture et de l'alimentation (2021). Projet de diagnostic en vue du futur Plan Stratégique National de la PAC 2023-2027. [en ligne], Disponible sur : <https://agriculture.gouv.fr/telecharger/126583?token=6c9dcd6ba0060c3744c2ccaf24e8502df8238a687970cf50561a704135cbb3b7> (page consultée en février 2021)

29 : IPBES (2016). S. Ferrier, K. N. Ninan, P. Leadley, R. Alkemade, L. Acosta-Michlik, H. R. Akcakaya, L. Brotons, W. Cheung, V. Christensen, K. H. Harhash, J. Kabubo-Mariara, C. Lundquist, M. Obersteiner, H. Pereira, G. Peterson, R. Pichs, N. Ravindranath, C. Rondinini, B. Wintle. Annexe IV à la décision IPBES-4/1. Résumé à l'intention des décideurs du rapport sur l'évaluation méthodologique des scénarios et modèles de la biodiversité et des services écosystémiques établi par la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques. Bonn (Allemagne)

Annexes

Annexe 1 : Questionnaire à destination des parties prenantes – Entretiens semi-directifs

Personnes interrogées :

- 1 personne d'ACTA
- 1 personne de la Confédération Paysanne

Date :

Nom Prénom :

Organisation – Fonction :

Contact :

PRESENTATIONS

1. Présentation de la personne interrogée :

UTILISATION ELEMENTS EVALUATION IPBES

2. Comment définiriez-vous l'Ipbes ?
3. Avez-vous déjà utilisé des éléments provenant des évaluations de l'IPBES dans vos actions et missions ?

Oui Non

Si oui,

4. Parmi les évaluations IPBES suivantes, lesquelles avez-vous utilisées ?
 - Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques
 - **Évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des sols**
 - **Évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire**
 - Évaluation méthodologique des scénarios et modèles de la biodiversité et des services écosystémiques
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour les Amériques
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Asie et le Pacifique
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Europe et l'Asie centrale
5. Quels éléments des évaluations de l'IPBES avez-vous utilisés ? (question ouverte)
 - Le résumé pour les décideurs politiques :
 - Messages clés sur l'état et les tendances de la biodiversité et les contributions de la nature aux personnes.
 - Messages clés sur les facteurs directs et indirects

- Messages clés sur les trajectoires futures et la réalisation des objectifs sociétaux (par exemple, les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les objectifs de développement durable).
- Messages clés sur les options/réponses politiques
- Autres messages clés
- Informations générales dans le résumé pour les décideurs politiques
- Tableaux et figures
- Lacunes dans les connaissances
- Autres éléments du résumé à l'intention des décideurs
 - Les chapitres de l'évaluation et leurs résumés
- sur l'état et les tendances de la biodiversité et les contributions de la nature aux populations
- sur les facteurs directs et indirects
- sur les trajectoires futures et la réalisation des objectifs sociétaux (par exemple, les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les objectifs de développement durable)
- sur les options/réponses politiques
- Études de cas
- Autres documents des chapitres
- Termes et concepts spécifiques utilisés dans l'évaluation
 - Communiqué de presse
 - Autre - Veuillez préciser :

6. Dans quel but avez-vous utilisé une évaluation IPBES ? (question ouverte)

- Pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre de stratégies en utilisant des données, d'autres informations ou certaines des réponses stratégiques de l'évaluation
- Promouvoir le dialogue intersectoriel
- Pour soutenir un plaidoyer mettant en avant certaines pratiques agricoles, un type d'agriculture, des valeurs que vous souhaitez défendre
- Animer le réseau des instituts techniques agricoles pour promouvoir des pratiques agricoles permettant la conservation, la protection et l'utilisation durable de la biodiversité
- Développer des actions collectives pour la mise en place par les agriculteurs de pratiques agricoles permettant la conservation, la protection et l'utilisation durable de la biodiversité
- Autre - Veuillez préciser :

Sinon, pour quelles raisons ?

UTILISATION AUTRES SOURCES

7. Utilisez-vous des ressources scientifiques pour alimenter les actions de l'ACTA (ou de la Confédération Paysanne)?
Oui Non
8. Pour quelles raisons ?
9. Utilisez-vous d'autres éléments concernant la biodiversité et les services écosystémiques en dehors des évaluations de l'Ipbes ?

UTILISATION ELEMENTS EVALUATION IPBES DANS ELABORATION PSN

10. Participez-vous d'une manière ou d'une autre à l'élaboration plan stratégique national (PSN) ?
11. Si oui, avez-vous pour cela mobilisé certains résultats des évaluations de l'IPBES ?
12. Si oui, Veuillez décrire brièvement comment vous avez utilisé les évaluations et leurs résultats pour soutenir le processus d'élaboration du PSN.
13. Si non, pour quelles raisons et quelles connaissances avez-vous plutôt utilisé ?

ATTENTES, OPINION, CRITIQUES

14. Comment/de quelle façon l'ACTA (ou la Confédération Paysanne) est-elle intégrée dans le processus d'évaluation et les travaux de l'Ipbes?
15. Selon vous, l'ACTA (ou la Confédération Paysanne) est-elle suffisamment intégrée dans le processus d'évaluation et les travaux de l'Ipbes ?
16. Comment souhaiteriez-vous être impliqué?
17. Votre implication dans les travaux de l'Ipbes (participation aux relectures, participation aux réunions ou participation à un atelier de relecture) a-t-elle une répercussion sur les actions de l'ACTA (Confédération Paysanne) ?
18. Quelles sont les attentes d'ACTA concernant les travaux, les résultats et les publications de l'Ipbes ?
19. Selon vous, quels résultats d'évaluation de l'IPBES devraient être modifiés pour améliorer l'utilisation des éléments provenant des évaluations Ipbes en appui des actions de l'ACTA (ou de la Confédération Paysanne) ?
 - Chapitre du rapport d'évaluation axé sur les options/réponses politiques
 - Autres chapitres du rapport d'évaluation
 - Informations générales dans le résumé pour les décideurs politiques
 - Messages clés dans le résumé pour les décideurs politiques
 - Communiqué de presse

PISTES D'AMELIORATION

20. Comment les résultats des évaluations de l'IPBES pourraient être améliorés ?
21. Quelles seraient les actions à mettre en place pour améliorer cette implication, notamment dans la relecture des résumés pour décideurs ?
22. À votre avis, que faut-il faire pour maximiser l'utilisation des résultats des évaluations de l'IPBES dans la mise en œuvre d'actions par les parties prenantes ?
23. Que faudrait-il faire pour maximiser l'utilisation des résultats des évaluations de l'IPBES dans les politiques publiques, notamment dans les politiques agricoles ?
24. Pensez-vous que d'autres types de résultats ou d'activités soient nécessaires pour accroître l'utilisation des résultats des évaluations de l'IPBES ?
25. Selon vous, une intégration des parties prenantes dans les groupes d'experts est-elle une solution envisageable ?
26. Commentaires complémentaires

Autres personnes à contacter / documents à partager avec toi

Oubli

Amélioration entretien

Annexe 2 : Questionnaire à destination des agents du MAA – Entretiens semi-directifs

Date :

Nom Prénom :

Organisation – Fonction :

Contact :

PRESENTATIONS

1. Présentation de la personne interrogée :

UTILISATION ELEMENTS EVALUATION IPBES

2. Comment définiriez-vous l'Ipbes ?
3. Avez-vous déjà utilisé les évaluations de l'IPBES dans votre travail ?
Oui Non

Si oui,

4. Parmi les évaluations IPBES suivantes, lesquelles avez-vous utilisées ?
 - Évaluation mondiale de la biodiversité et des services écosystémiques
 - **Évaluation thématique de la dégradation et de la restauration des sols**
 - **Évaluation thématique des pollinisateurs, de la pollinisation et de la production alimentaire**
 - Évaluation méthodologique des scénarios et modèles de la biodiversité et des services écosystémiques
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Afrique
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour les Amériques
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Asie et le Pacifique
 - Évaluation régionale de la biodiversité et des services écosystémiques pour l'Europe et l'Asie centrale
5. Quel(s) élément(s) des évaluations de l'IPBES avez-vous utilisé(s) pour soutenir les processus politiques ? (question ouverte)
 - Le résumé pour les décideurs politiques :
 - Messages clés sur l'état et les tendances de la biodiversité et les contributions de la nature aux personnes.
 - Messages clés sur les facteurs directs et indirects
 - Messages clés sur les trajectoires futures et la réalisation des objectifs sociétaux (par exemple, les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les objectifs de développement durable).
 - Messages clés sur les options/réponses politiques
 - Autres messages clés
 - Informations générales dans le résumé pour les décideurs politiques
 - Tableaux et figures
 - Lacunes dans les connaissances
 - Autres éléments du résumé à l'intention des décideurs
 - Les chapitres de l'évaluation et leurs résumés
 - sur l'état et les tendances de la biodiversité et les contributions de la nature aux populations
 - sur les facteurs directs et indirects

- sur les trajectoires futures et la réalisation des objectifs sociétaux (par exemple, les objectifs d'Aichi en matière de biodiversité et les objectifs de développement durable)
- sur les options/réponses politiques
- Études de cas
- Autres documents des chapitres
- Termes et concepts spécifiques utilisés dans l'évaluation
- Communiqué de presse
- Autre - Veuillez préciser :

6. Dans quel but avez-vous utilisé ces éléments des évaluations IPBES ? (question ouverte)

- Pour soutenir l'élaboration, la mise en œuvre de plans, politiques ou stratégies en utilisant des données, d'autres informations ou certaines des réponses politiques identifiées dans l'évaluation ou en élaborant des recommandations/identifiant des alternatives politiques.
- Promouvoir le dialogue intersectoriel/interministériel.
- Adapter les pratiques de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité
- Pour soutenir une argumentation concernant des choix stratégiques ou politiques
- Pour échanger/trouver un point d'accord commun avec d'autres collègues (par exemple, d'autres services, d'autres institutions ou d'autres pays)
- Autre - Veuillez préciser :

Si non, pour quelles raisons ?

UTILISATION AUTRES SOURCES

7. Utilisez-vous des ressources scientifiques pour alimenter l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques publiques ? Si oui, lesquelles ?
Oui Non
8. Pour quelles raisons ?
9. Utilisez-vous d'autres éléments concernant la biodiversité et les services écosystémiques en dehors des évaluations de l'Ipbes ? (savoirs techniques, pratiques, connaissances locales)

UTILISATION ELEMENTS EVALUATION IPBES DANS ELABORATION PSN

10. Quelles sont les principales orientations du plan stratégique national (PSN) ?
11. Participez-vous d'une manière ou d'une autre à l'élaboration plan stratégique national (PSN) ?
12. Si oui, avez-vous pour cela mobilisé certains résultats des évaluations de l'IPBES ?
13. Si oui, Veuillez décrire brièvement comment vous avez utilisé les évaluations et leurs résultats pour soutenir le processus d'élaboration du PSN.
14. Quel a été le processus de développement du PSN, y a-t-il eu des consultations des experts, des acteurs socio-économiques ?
15. Si non, pour quelles raisons ?
16. Comment les informations liées à l'Ipbes sont-elles communiquées vers les autres services du ministère et plus particulièrement le bureau en charge de la PAC et de l'élaboration du PSN ?

ATTENTES, OPINION, CRITIQUES

17. Quelles sont les attentes du MAA concernant les travaux, les résultats et les publications de l'Ipbes ?
18. Selon vous, de quelle manière le ministère s'implique-t-il dans les travaux de l'Ipbes ?
19. Quel serait le rôle du ministère dans d'idéal, en tant que membre du comité français pour l'Ipbes ?
20. Quelles sont les opportunités et les freins pour cette implication ?
21. Selon vous, quels résultats d'évaluation de l'IPBES devraient être modifiés pour améliorer l'utilisation des évaluations de l'IPBES dans l'élaboration des politiques ?
 - Chapitre du rapport d'évaluation axé sur les options/réponses politiques
 - Autres chapitres du rapport d'évaluation
 - Informations générales dans le résumé pour les décideurs politiques
 - Messages clés dans le résumé pour les décideurs politiques
 - Communiqué de presse

PISTES D'AMELIORATION

22. Comment ces résultats des évaluations de l'IPBES pourraient être améliorés
23. À votre avis, que faut-il faire pour maximiser l'utilisation des résultats des évaluations de l'IPBES dans l'élaboration des politiques au niveau national ?
24. Pensez-vous que d'autres types de résultats ou d'activités soient nécessaires pour accroître l'utilisation des résultats des évaluations de l'IPBES au niveau national ?
25. Commentaires complémentaires :

Autres personnes à contacter

Oubli

Amélioration entretien